



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE (MESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)



MEMOIRE DE LICENCE es SCIENCE ECONOMIQUE

**OPTION :**

ECONOMIE

**FILIERE :**

ECONOMIE ET GESTION DE LA MICROFINANCE (EGMF)

**THEME**

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS LE RESEAU  
FECECAM-BENIN : CAS DE L'AGENCE EKPE**

**Réalisé et présenté par :**

KOUDOGBO S. Augustin

&

KPOMASSE S. Irénée

**Sous la direction de :**

**Maître de stage :**

Mr ANGO Honoré

Chef de l'Agence EKPE

**Directeur de mémoire :**

Dr Alain BABATOUNDE

Enseignant chercheur à la

FASEG

Année Académique: 2015-2016

## AVERTISSEMENT

*LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE  
GESTION (FASEG) N'ENTEND DONNER AUCUNE  
APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES  
DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE  
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.*

## DEDICACE 1

- A ma mère *AZONHOUMON Elisée*
  
- A mon père *KOUDOGBO Geoffroy*
  
- A mes **frères** et **sœurs**, et à mes **oncles**.

**KOUDOGBO S. Augustin**

## DEDICACE 2

- A ma chère maman *ABAI Blandine*
  
- A mon feu père *KPOMASSE Koffi Pierre*
  
- A mes **frères** et **sœurs** et à mes oncles *KPOMASSE Martin et GOULOMEY François*

**KPOMASSE S. Irénée**

## REMERCIEMENT

Le présent rapport est le fruit tangible des efforts de toute une série de personnes dont nous sommes aujourd'hui les porte-paroles. C'est dans cette perspective que nous aimerions leur adresser nos sincères remerciements. Cependant, nous tenons plus particulièrement à témoigner nos reconnaissances :

- ❖ Au Docteur Alain BABATOUNDE qui, malgré ses multiples occupations, nous a régulièrement suivis tout au long de ce travail. Nous vous demandons de trouver l'expression de nos sincères sentiments de reconnaissance et de profonde gratitude.
- ❖ A tout le corps professoral et toute l'administration de la FASEG. Que ce travail soit pour vous la preuve que le sacrifice que vous ne cessez de consentir en vous consacrant à la formation de vos cadets n'est pas une peine perdue.
- ❖ Tout le personnel du STF du Réseau FECECAM-BENIN et aux Agents de la CLCAM EKPE pour avoir mis à notre disposition les informations dont nous avons besoins pour la réalisation de ce travail.
- ❖ Au Chef d'Agence EKPE Mr ANGO Honoré pour nous avoir guidé pendant nos enquêtes de terrain
- ❖ A la Directrice de Caisse de la CLCAM de Ouidah Mme ATTY Charlotte
- ❖ Aux membres de jury pour avoir accepté de consacrer une partie de leur précieux temps ce jour pour que l'effort abattu soit couronné de réconfort

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Figure 1</b> : Organigramme de la CLCAM EKPE .....	54
<b>Figure 2</b> : Qualité d'ajustement.....	44

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Echantillonnage.....	37
<b>Tableau 2</b> : Matrice des corrélations entre les variables .....	55
<b>Tableau 3</b> : Régression par le modèle logit.....	56
<b>Tableau 4</b> : Influence de chacune des variables sur le modèle (les effets marginaux).....	57
<b>Tableau 5</b> : Rapport de cotes.....	58
<b>Tableau 6</b> : Appréciation de la qualité d'ajustement du modèle.....	59

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>CEMAC</b>	: Communauté Economique Monétaire des Etats de l’Afrique Central
<b>CLCAM</b>	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CGAP</b>	: Consultative Group to Assist the Poor
<b>CRCAM</b>	: Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CNCA</b>	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
<b>CVEC</b>	: Caisse Villageoise d’Epargne et de Crédit
<b>COBAC</b>	: Commission Bancaire de l’Afrique centrale
<b>FECECAM</b>	: Faîtière des Caisses d’Epargnes et de Crédit Agricole Mutuel
<b>DTR</b>	: Délégation Technique Régionale
<b>IMF</b>	: Institution de MicroFinance

**PARMEC** : Projet d'Appui pour la Règlementation des Mutuelles  
d'Épargne et de Crédit

**SFD** : Système Financier Décentralisé

**STF** : Secrétariat Technique de la Faïtière

**URCLCAM** : Union Régionale des Caisses Locales de Crédit Agricole  
Mutuel

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL .....	4
Section 1 : Cadre institutionnel et théorique.....	4
Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et activités de stage.....	4
Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	19
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie.....	22
Paragraphe 1: Revue de la littérature .....	22
Paragraphe 2: Méthodologie de recherche.....	36
CHAPITRE 2: PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATIONS ET RECOMMANDATIONS .....	40
Section 1 : Présentation des résultats, analyse et interprétation.....	40
Paragraphe 1 : Présentation des résultats .....	40
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses.....	44
Section 2 : Limites et recommandation.....	45
Paragraphe 1 : limites de l'étude .....	46
Paragraphe 2 : Recommandations .....	46
CONCLUSION .....	48
Référence bibliographique .....	50
Webographie .....	53
Annexe.....	54
TABLE DES MATIERES .....	60

## **Résumé**

L'Agence EKPE, créée dans le but d'œuvrer pour la promotion d'un monde rural, péri urbain et urbain à travers l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et la lutte contre la pauvreté par la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédit à ses membres, a révélé des limites en termes de performance de remboursement des crédits. La présente étude a pour objet d'identifier les déterminants du taux d'impayés dans cette institution. Une analyse de régression par le modèle logit sur des données recueillies sur un échantillon de 109 dossiers de crédits accordés aux clients, montre que le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires et le suivi des clients par les Agents de crédit de l'Agence EKPE déterminent le taux d'impayés dans cette institution.

**Mots clés :** crédit, impayé, agence, institution

## **Abstract**

The EKPE agency, created in the goal of work for the promotion of a farming world, perished urban and urban through the improvement of the conditions of life of the populations to the basis and the goal against poverty by the mobilization of the saving and the concession of credit to his members. revealed some limits in terms of performance of repayment of the credits. The present survey has for object to identify the determinants of the rate of unpaid in this institution. An analysis of regression by the model logit on introverted data on a sample of 109 files of credits granted to the customers, watch that the number of years of experience of the borrowers in their business and the follow-up of the customers by the Agents of credit of the EKPE agency determines the rate of unpaid in this institution.

**Key words:** credit, unpaid, agency, institution

## INTRODUCTION

Les crises économiques et financières des années 80 et la mauvaise gestion des établissements bancaires et financiers, ont provoqué la liquidation des banques de développement et des structures de financement spécialisées qui se dédiaient à la réduction de la pauvreté. Cette crise qui a affecté le secteur financier a été caractérisée par des dysfonctionnements, voire la faillite de la plupart des institutions financières de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine qui, au fil du temps, s'étaient tournées vers les classes moyennes et aisées, délaissant ainsi les agents économiques pauvres. Ces échecs proviennent des facteurs institutionnels et de gouvernance (pressions politiques dans l'allocation des crédits, régulations et surveillances insuffisantes) ainsi que des facteurs macroéconomiques (fluctuations économiques, détérioration des termes de l'échange) et microéconomiques (mauvaise gestion, inadéquation entre les ressources et les emplois). A ces causes, il conviendrait également d'ajouter l'impact négatif des politiques de taux d'intérêt administré et de rationnement du crédit.

Face à cette situation, les agents économiques exclus du système financier classique ont mis en place des pratiques et des circuits de financements alternatifs communément appelés micro finance, finance décentralisée ou finance de proximité. Initiés par les ONG et les banques commerciales telles que la Brut-Unit Desa (Indonésie), la Grameen Bank (Banglades), Kap-Rep (Kenya), Prodem/Bancosol (Bolivie), etc. Ces financements alternatifs ont pour objectif de satisfaire la demande de produits financiers de leurs populations cibles.

Dès lors, il n'existe pas de définition unique de la microfinance. Il peut s'agir de l'offre de services financiers aux personnes exclus du système bancaire classique. Pour le CGAP (Consultative Group to Assist the Poor, 2003), la microfinance est « l'ensemble des services financiers et bancaires à destination des populations pauvres ». En revanche, pour la banque centrale des Etats de

l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, 2005), la finance décentralisée est l'offre des services financiers à des populations n'ayant généralement pas accès aux prestations des banques et établissements financiers classiques.

Cette définition met l'accent sur l'exclusion du secteur financier classique. Cependant outre l'offre des services financiers, il a été constaté que la microfinance constitue un véritable palliatif à la marginalisation des pauvres dans les circuits de financement du développement et un instrument efficace dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, l'essor de la microfinance au BENIN trouve ses explications dans la crise qui a secouée tous les secteurs d'activité et qui a atteint son paroxysme au début des années 80 avec pour conséquence la faillite du système bancaire. Devant cette situation, en plus de l'aide publique au développement, les bailleurs de fonds ont accordé plus d'attention aux nouveaux projets et au financement de micros entreprises du secteur informel.

On a donc assisté à une prolifération des institutions de microfinance parmi lesquelles on compte la Fatière des Caisses d'Epargnes et de Crédit Agricole Mutuel au Bénin (FECECAM-BENIN). Plus concrètement, cette prolifération des IMF a générée des difficultés liées à la gestion. Ces difficultés n'ont jamais été aussi évidentes qu'avec plus de créances irrécouvrables susceptibles de remettre en cause leur pérennité. Ainsi, plusieurs IMF n'ont pas pu atteindre leurs objectifs. De tout ce qui précède, la problématique la plus récurrente est sans conteste celle de la bonne gestion de leur portefeuille de crédit. Ainsi, le réseau FECECAM-BENIN et plus particulièrement l'Agence EKPE n'est pas épargné de ces crises d'impayés ou retard de remboursement. On note généralement qu'entre 2014 et 2015, le taux d'impayés est passé de 6,77% à 9,73%. Cette croissance des impayés dans cette Agence est devenue une situation préoccupante.

L'impayé constitue une véritable menace pour l'institution en ce sens qu'il remet en cause sa crédibilité et sa pérennité et peut à terme compromettre son existence. De cet état de chose, il est donc impérieux de penser au devenir des

## *Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

---

IMF, en mettant en œuvre des stratégies pour une gestion rentable de leur portefeuille de crédit car si rien n'est fait, on assistera sans doute à leurs disparition dans un proche avenir, ce qui constitue un détournement des objectifs officiellement poursuivis. En tout état de cause, c'est la principale raison qui nous pousse à orienter notre réflexion sur le thème : « déterminant des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE ».

Notre objectif est de faire un diagnostic sur la manière dont l'agence EKPE arrive à résorber les causes des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN en vue de proposer des actions idoines aux autorités. Pour mener à bien ce travail, nous l'organiserons en deux (02) chapitres : le premier circonscrit le cadre théorique, organisationnel et institutionnel, le second porte sur la présentation des résultats, interprétations et les recommandations.

**CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE,  
ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL**

A ce niveau, nous allons essayer de présenter dans un premier temps le cadre institutionnel et théorique et dans un second temps présenter la revue de littérature et la méthodologie.

**Section 1 : Cadre institutionnel et théorique.**

Cette section sera consacrée en premier lieu à la présentation de l'Agence EKPE et son environnement et en second lieu essayé de présenter la problématique de notre étude, les objectifs ainsi que les hypothèses.

**Paragraphe 1 : Présentation de la CLCAM EKPE et son environnement**

La CLCAM est une coopérative de droit autonome dont le devenir dépend du marché et de son environnement. Elle constitue un système humain, organisé, hiérarchisé, dirigé, ouvert et finalisé

**I- La CLCAM et ses activités**

Cette section sera consacrée à la présentation du réseau avant la présentation du plan de redressement puis après environ une année et demie d'exécution de ce plan

**A- Historique, statut, fonctionnement et organisation**

**1. Historique, Statut et Missions**

**1.1. Historique**

### **1.1.1. Présentation du réseau FECECAM-BENIN avant la période d'exécution du plan de redressement**

La faîtière des caisses locales de crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-BENIN), est une institution coopérative constituée des caisses locales de crédit Agricole Mutuel (CLCAM).

Elle est une structure en deux paliers :

- Les CLCAM qui offrent des services financiers et non financiers aux populations à la base ;
- La faîtière qui appuie les CLCAM à travers le DRT.

Le réseau des caisses locales de crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et des caisses Régionales de crédit Agricole Mutuel (CRCAM) a été créé en 1977 par la caisse Nationale de crédit agricole (CNCA), sous l'impulsion du pouvoir public. La FECECAM-BENIN n'a commencé ses activités qu'en 1978. Elle a connu de nombreuses mutations mais s'est forgée pendant toutes ces années une expertise et une notoriété dans le monde de la microfinance. La CNCA était une institution bancaire étatique d'économie mixte créée en 1975. Les caisses sont régies par le décret 77-37 du 25 Février 1977, portant approbation des statuts généraux des CLCAM/ CRCAM de la république Populaire du Bénin.

Au départ, les CLCAM/ CRCAM s'occupaient essentiellement de la collecte de l'épargne à l'intérieur du pays et du paiement des salaires pour le compte de l'Etat. Seule la CNCA pouvait accorder des crédits aux salariés et aux entreprises publiques nationales. C'est vers les années 1980 que la CLCAM et CRCAM commencèrent par accorder sous la supervision des préfets des provinces les crédits aux salariés et aux entreprises publiques nationales.

En novembre 1987, suite à une crise financière nationale, la CNCA a été cédée. Après cette cession, une préoccupation était intervenue au niveau du gouvernement qui, cherchait à voir s'il fallait aussi liquider les caisses Locales et Régionales de crédit Agricole et Mutuel. Mais suite aux rapports des audits et des

missions des experts qui ont eu lieu au niveau de ces structures de 1986 à 1988, l'Etat, avec l'aide des bailleurs de fonds et aussi de sa politique d'avoir un outil de sa proximité pour faciliter l'accès aux crédits des populations du monde rurale a décidé de sauvegarder les caisses qui jouissaient d'un important capital de confiance. Alors il fut mis en place le premier projet de réhabilitation des CLCAM / CRCAM en 1990. Ce projet qui a couvert trois ans de 1990 à 1992 avait pour objectifs principaux :

- La réhabilitation institutionnelle à travers le renforcement du caractère mutualiste du réseau ;
- La réhabilitation financière par la constitution des dépôts de la clientèle et la mise en œuvre des procédures administratives, comptables et de contrôles financiers susceptibles d'assurer une meilleure gestion ;
- Et la formation des élus du réseau.

Compte tenu des progrès significatifs réalisés au cours de la première phase du projet et, des efforts qui restent à fournir pour parachever la réhabilitation et consolider les acquis, une deuxième phase s'est avérée nécessaire. Ainsi, fut élaboré le deuxième projet de réhabilitation du réseau en 1992. Ce projet quinquennal de 1993 à 1997 a permis la réorganisation technique de l'institution à travers :

- L'assainissement et la réorganisation du système comptable du réseau ; la mise en place de la fédération et la réorganisation des services par la transformation des CRCAM en URCLCAM (Union Régionale des Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel) en 1993 et la création des CVEC (Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit) en 1997 constituant des préfigurations des CLCAM dans le cadre de la politique de proximité du réseau ;
- La consolidation des acquis des caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) ;

## *Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

---

- La réalisation de l'équilibre financier du réseau FECECAM-BENIN.

En effet, la plupart des caisses du réseau ont été créées en 1989 et en 1991 suite à des assemblées générales constitutives. Ce sont des associations coopératives de personnes à capital variable fécondées sur les principes de l'union, de la solidarité et l'entraide mutuelle.

Elles ont principalement comme objectif la collecte de l'épargne de leurs membres et l'octroi de crédits à ces derniers. Elles exercent leurs activités sur le ressort territorial des communes dont elles portent le nom. Elles sont régies par la loi n°89-014 du 12 Mai 1989 portant adoption des principes généraux du crédit agricole en République du Bénin d'une part et par le décret n°98-60 du 09 Février 1989 complété par les instructions de la BCEAO relative à l'application de ladite loi d'autre part. Ces textes visent essentiellement à partager, à assurer la sécurité des opérations et à veiller à la pérennisation des caisses à travers la recherche de l'autonomie financière. Elles sont affiliées à la FECECAM-BENIN, mais restent juridiquement autonomes. Le réseau est régi par les principes de la mutualité ou de la coopérative. L'adhésion des membres est libre et volontaire. Aussi, peut être membre de la FECECAM-BENIN toute caisse locale de crédit agricole mutuel qui :

- Partage le lien commun regroupant les membres (lien de résidence sur le territoire du Bénin ; lien de la forme de l'institution coopérative affiliée et le lien de partage des mêmes objectifs de lutte contre l'usure, de la promotion des services financiers décentralisés et du développement socio-économique à la base) ;
- Souscrit et libère au moins une part sociale de valeur nominale de 100 000 FCFA ;
- S'engage à respecter les statuts et les règlements de la FECECAM-BENIN ;
- S'acquitte du droit d'adhésion fixé, le cas échéant, par l'Assemblée Générale (AG) ;

Les adhésions doivent être agréées par le conseil d'Administration et entérinées par la prochaine AG. La qualité de membre s'acquiert par l'inscription au registre des membres, tenue au siège social de la FECECAM-BENIN et est matérialisée par la signature de la convention d'affiliation.

### **1.1.2. Présentation du réseau FECECAM-BENIN après la mise en œuvre du plan de redressement**

La dégradation de la situation financière qui perdurait de 1998 à 2006 a conduit le Ministre de tutelle à prendre ses responsabilités en suspendant tous les organes fédéraux de gestion et de contrôle par l'arrêté Ministériel n°163 / MDCMFPPME-MDEF / DC /CTJ /CTPMF / DSSMF du 25 janvier 2007 et à les remplacer par un comité de suivi de redressement de la FECECAM-BENIN.

A partir de 2008, l'année de démarrage de l'exécution du plan de redressement, des mesures adéquates et des réformes ont été entreprises sur plusieurs plans. Ainsi la tendance du résultat est positive et constitue une bonne base pour asseoir une meilleure gestion.

## **1.2. Statuts**

La FECECAM-BENIN est une coopérative enregistrée sous le numéro IFU6200801176007 du 28/08/2008. Elle fonctionne selon un régime fiscal de droit autonome ; et au capital variable de 61.565.000 FCFA au 31 Octobre 2014. La direction générale est situé au lot 77 BIS quartier ZOCA rue de la communauté électronique du Bénin (CED) Abomey-Calavi.

L'agence EKPE, lieu d'accueil de notre stage est situé à EKPE dans la rue venant de la gare d'EKPE à 200mètre de l'école primaire publique d'EKPE Centre.

### **1.3. Mission et But**

#### **1.3.1. Mission**

La CLCAM s'est assignée comme mission d'offrir aux populations rurales comme urbaines des services financiers et non financiers afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau et ce, à travers :

- ✓ La collecte et la gestion de l'épargne et des dépôts de fonds de ses membres ;
- ✓ La domiciliation des salaires et pension de retraite ;
- ✓ L'octroi de crédit à court, moyen et long termes à ses membres ;
- ✓ La solidarité et la coopération entre les membres ;
- ✓ La promotion de l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres ;
- ✓ L'autorisation en dépôt des lignes de crédits destinées au financement de ces membres et d'organisme intervenant en milieu rural ;
- ✓ La création et la gestion des fonds spécifiques notamment les fonds de garantie et d'autres fonds.

Pour atteindre sa mission ; elle a adopté une politique de proximité à travers une large implantation.

#### **1.3.2. But**

Quant au but, après un bon moment d'exercice, la FECECAM-BENIN a pour vision d'être un réseau leader de référence dans la sous-région pour le développement socio-économique à la base.

## **2. Fonctionnement et organisation**

### **2.1. Fonctionnement**

Pour le respect du principe cardinal de la séparation des fonctions de décision, d'exécution et de contrôle au niveau du réseau FECECAM-BENIN, il y a des organes suivants :

### **2.1.1. Organe de gestion**

Les organes ci-après se retrouvent aussi bien au niveau des CLCAM qu'à la FECECAM. Ces organes sont les suivants :

#### **a. L'assemblée générale (AG)**

Elle est l'instance suprême de l'institution CLCAM (ou FECECAM) et représente l'universalité des membres. Elle est donc constituée par l'ensemble de ses membres, délégués et réunis à cette fin. Elle se réunit au moins une fois par an en vue notamment :

- D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- D'adopter les rapports d'activité des organes de gestion pour l'exercice ;
- D'examiner et approuver les comptes de l'exercice.

#### **b. Le conseil d'administration (CA)**

Il veille sur le fonctionnement et à la bonne gestion de l'institution. Il est composé de sept (07) ou neuf (09) membres élus par l'AG. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'entité et autoriser tous les actes relatifs.

#### **c. Le comité de crédit (CC)**

Il a la responsabilité d'octroyer le crédit aux membres de l'institution conformément aux politiques et procédures définies en la matière. Le CC est composé de quatre (04) personnes élues par l'AG parmi les membres de la CLCAM dont trois (03) au moins sachant lire et écrire le français.

L'exercice de cette fonction est incompatible avec celui des fonctions des membres de conseil de surveillance de la CLCAM.

Tout membre de la CLCAM dont la demande de crédit a été refusée, peut faire appel de cette décision devant l'AG.

A la fin de l'exercice, le CC transmet le rapport de ses activités au CA et le présente lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO). Particulièrement au niveau de la faîtière, on a le comité de déontologie (CD) qui adopte les règles relatives à la protection des intérêts des membres et à l'amiable des conflits entre les organes de gestion des institutions du réseau. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de redressement, cet organe a été dissout et remplacé par le comité de suivi et redressement.

### **2.1.2. Organe d'exécution**

Au niveau de la CLCAM :

#### **a. Le directeur de caisse**

Il est chargé d'exécuter et de faire exécuter les décisions prises par les organes de la caisse. Il coordonne les activités des guichets de la CLCAM et éclaire les élus dans la prise de décision, de rentabiliser la caisse et de rendre compte à la hiérarchie. Il a sous son autorité les agents de crédit, le comptable, le guichetier, les animatrices CEE, les promotrices et le gardien.

#### **b. Assistant du directeur de caisse**

Il est chargé d'appuyer le directeur de caisse dans la supervision des activités au niveau de sa zone. Il effectue les opérations de trésorerie pour la zone et est responsable de l'exploitation et a sous sa responsabilité : le caissier, l'agent de guichet, le comptable et l'agent de sécurité.

#### **c. Analyste de crédit**

C'est le conseiller du directeur de caisse en matière de crédit dans sa zone de couverture. Il est chargé de valider tous les dossiers de crédit avant les assises de crédit.

#### **d. L'agent de crédit**

Il est chargé d'assister le directeur de caisse dans sa mission de réalisation des objectifs de croissance et de rentabilité de la CLCAM. Il assure notamment la

gestion efficace et efficiente du portefeuille de prêt conformément aux textes organiques et procédures du réseau et la réglementation en vigueur dans le secteur de la microfinance. Il s'occupe aussi de l'archivage des dossiers de crédit.

**e. Agent de recouvrement et contentieux**

Il est chargé du recouvrement des crédits restés en situation ; de représenter la caisse auprès des instances judiciaires.

**f. Le comptable**

Il est chargé du contrôle des dépenses, de l'imputation, de la comptabilisation des pièces comptables et de l'exécution du budget. Il assure aussi l'archivage des pièces et des documents comptables.

**g. Le caissier**

Le caissier est chargé des opérations de caisse et de la gestion de trésorerie de la CLCAM. Il reçoit les versements d'espèces et procède au paiement des chèques, des factures, des prêts déjà débloqués et toutes autres opérations qui touchent l'encaissement et le décaissement.

**h. Le guichetier**

Il a pour mission d'accueillir, de renseigner avec courtoisie nécessaire les clients sur les opérations offertes par la CLCAM, de donner satisfaction aux clients ou de les orienter pour la suite des opérations qu'ils désirent effectuer. Il effectue toutes les opérations du guichet.

**i. L'animatrice CEE**

L'animatrice CEE a essentiellement pour mission de regrouper les femmes en association, débloquer à l'association le montant sollicité après la signature du contrat, veiller au remboursement de celle-ci à bonne date de crédit, les initier sur les notions de vie en groupe, leur enseigner les principes de la vie en groupe, les former en matière de gestion de crédit, les former en matière de tenue de compte.

**j. Superviseur EP**

Son rôle est d'appuyer les promoteurs d'épargne planifiée sur le terrain ; de mettre à jour le fichier Epargne Planifiée dans la caisse où il intervient ; et de rendre compte des difficultés à son supérieur hiérarchique.

**k. Le promoteur EP**

Il est chargé de la bonne marche du produit Epargne Planifiée. Il va tous les jours ouvrables sur le terrain collecter les mises journalières de leurs clients et rend chaque fois compte au superviseur ou au Directeur de Caisse.

**l. Le gardien**

Sa mission est d'assurer la sécurité de tous les biens meubles, immeubles et des personnes se trouvant sur son lieu de travail. Il est aussi chargé de la propreté de son lieu de travail et veille également sur les mouvements d'entrées et de sorties des visiteurs, élus et du personnel.

Au niveau de la faïtière : LE SECRETARIAT EXECUTIF

**2.1.3. Organes de contrôle**

**a. Le conseil de surveillance (CS) :**

Il est composé de cinq (05) membres, dont au moins trois sachant lire et écrire le français. Ils sont élus par l'AG et ils ont pour responsabilité de contrôler le respect des procédures par les autres organes ; ils veillent aussi à la sécurité physique et financière du patrimoine des sociétaires.

**b. Le contrôleur de caisse :**

C'est le représentant de la direction audit-inspection au niveau de chaque caisse. Il est chargé de faire respecter la procédure en matière de contrôle.

**c. Organigramme de la CLCAM**

L'organigramme de la CLCAM EKPE se présente comme suit :(voir annexe).

## **B- Les différentes activités de stage**

Les membres du réseau FECECAM-BENIN disposent d'une gamme de produits et services financiers accessibles, en constante évolution et adaptés aux besoins des clients

On peut citer entre autres :

- Les services financiers
- Les services non financiers
- Les rachats des certificats spéciaux de créances sur l'état
- Le transfert d'argent

### **I- Les services financiers**

Les services financiers regroupent les produits d'épargne et de crédits.

#### **1. Produits d'épargne**

Comme produits d'épargne la CLCAM-EKPE dispose : les comptes sur livret, les comptes courants, les dépôts divers à vue, les dépôts à terme patriotes, l'épargne planifiée, le transfert d'argent.

#### **2. Les comptes sur livret (CSL)**

L'ouverture de ces comptes donne droit au titulaire un livret d'épargne dans lequel sont enregistrés les versements et les retraits. Ils produisent des intérêts 3% par an sur minimum d'épargne de 100 000F et sont assujettis au frais de tenue de compte de 500F par mois. Toute personne physique ou morale peut ouvrir ce compte ;

#### **3. Les comptes courants (CC)**

Ils fonctionnent comme les CSL à la seule différence qu'ils ne sont pas soutenus par un livret. Ils ne sont pas productifs d'intérêts et sont assujettis au frais de tenus de compte qui dépendent de la fréquence des opérations ;

#### **4. Les dépôts divers à vue (DDV)**

Ils sont des comptes de déblocage et de remboursement de crédit. Les personnes physiques et morales peuvent ouvrir ces comptes. Contrairement au CSL ils ne sont pas productifs aux titulaires ;

#### **5. Les dépôts à terme**

Ils sont des comptes bloqués sur une durée d'au moins six (06) mois. Ces comptes sont rémunérés en fonction de leur durée et de leur nominale. Ils font l'objet d'un contrat entre le souscripteur, la caisse, et permet de mobiliser l'épargne stable pour financer les besoins de crédit à moyen et à long terme. Toute personne physique ou morale peut ouvrir ce type de compte ;

#### **6. L'épargne planifiée**

Encore appelée tontine améliorée, c'est un système de collecte des fonds sur place. Les mises sont collectées sur les lieux d'exercice des activités de la clientèle ou à leur domicile et la rémunération de la FECECAM est d'une mise par mois sauf cas de force majeur ;

#### **7. Transfert d'argent**

Ce produit proposé à ses clients par le réseau FECECAM permet d'envoyer ou de recevoir de l'argent à l'intérieur du pays ; ce services est appelé IMT (Instant Money Transfert) et est à des coûts très réduits, d'une manière rapide, simple, sûre et fiable.

#### **8. Les crédits**

La CLCAM EKPE offre à sa clientèle beaucoup de produits de crédit dont les conditions d'accès pour en bénéficier sont les suivantes :

- Etre sociétaires depuis trois (03) mois et épargner régulièrement dans la CLCAM ;
- Déposer une demande de crédit (formulaire) ;
- Mener une activité génératrice de revenus ;

## *Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

---

- Remplir les conditions de solvabilité et de moralité requises par le comité de crédit de la CLCAM

Au nombre de ces crédits nous avons :

- 1) Le crédit à court terme (CCT) de un à douze mois constitue l'essentiel des prêts du réseau. Pour bénéficier d'un crédit à court terme, le sociétaire doit en général avoir épargné pendant trois à six mois. Le montant du prêt dont il peut disposer est multiple de ses parts sociales et de l'épargne qu'il a pu mobiliser. Un plafond d'un million (1 000 000) est fixé à un taux d'intérêt de 2% ;
- 2) Le tout petit crédit aux Femmes/Homme (TPCF/TPCH) de trois à six mois est octroyé sans épargne préalable à tout nouveau sociétaire ayant libéré sa part sociale et son droit d'adhésion. Le (TPCF/TPCH) limité à 50 000FCFA est également à un taux d'intérêt de 2% le mois ;
- 3) Le crédit à moyen terme (CMT) de un à trois ans est destiné à financer les équipements. Ce type de crédit est remboursable en plusieurs échéances et peut aller de 50 000CFA à 1 000 000CFA.

En dehors de ces crédits précités, il existe :

- Le crédit Epargne avec Education (CEE) qui est un service destiné aux femmes démunies en milieux rural et périurbain ;
- Le crédit épargne planifiée encore appelée facilité sur épargne planifiée qui est une forme d'avance accordé au souscripteur du produit épargne planifiée pour développer l'activité qui lui permet d'honorer les mises journalières ;
- Les crédits aux micros-entrepreneurs (CME) ;
- Les crédits aux salariés (civil ou militaire) : c'est un crédit à long terme et qui a pour durer maximale soixante (60) mois soit cinq (05) ans accordé pour les acquisitions d'équipements ;
- Les prêts scolaires ;

- Le crédit à l'Agriculture, Elevage et la Pêche (CAEP) ;
- Les crédits achat des produits et leurs stockages (CAPS) ;
- Les crédits aux groupements (CGM) ;
- Le financement des IMT ;
- Les crédits de groupe ;
- Crédit de warrantage ;
- Les crédits de préfinancement des marchés (CPM)

## **II- Les services non financiers**

Ils concernent l'appui- conseil, la sensibilisation, la formation, l'éducation etc.....

### **a. L'appui-conseil à la création et au développement des PME**

Cette activité comporte les points suivants :

- L'appui à l'étude des marchés ;
- La recherche d'opportunité, d'équipement appropriés et de sources d'environnement en matière première ;
- L'appui à l'élaboration du dossier de projet ;
- L'aide à la finalisation de projet ;
- Les entretiens avec les promoteurs sur la viabilité de leurs projets ;
- L'analyse des dossiers de projet de la création ou d'extension d'entreprise ;
- La contre-expertise des dossiers soumis par différents partenaires ;
- Le suivi et l'assistance technique aux promoteurs dans la mise en place de leurs projets ;
- La mise en place des instruments de gestion et le suivi de la gestion des entreprises ;
- Le suivi des opérations de déblocage de fonds ;
- Le suivi des remboursements des financements accordés aux entreprises ;
- La formation des entrepreneurs en entrepreneuriat, en élaboration de projet et en gestion d'entreprise ;

**b. La formation des entrepreneurs**

Cette formation se fait sous deux (02) formes :

**1. La formation pour les candidats à la création d'entreprise**

Elle se fait sous forme de module et est organisée deux (02) fois dans l'année. Les thèmes développés sont les suivants :

- L'aptitude d'un bon entrepreneur ;
- L'étude de marché et de faisabilité ;
- Le plan marketing ;
- Le plan technique et le plan de production ;
- Le plan de démarrage et le plan de gestion des ressources matérielles, humaines et financières ;
- Le plan de gestion des risques

La formation des candidats dure une période de 01 à 03 mois et débouche sur la présentation par le promoteur d'un dossier de projet qui est à l'institution pour appréciation et financement.

**2. La formation pour les entrepreneurs en activité**

Cette formation est dispensée aux promoteurs soit sur :

- La base d'une demande formulée par tous les promoteurs ou un groupe de promoteurs sur les thèmes bien précis (groupe des agriculteurs ou des médecins par exemple) en fonction des besoins exprimés ou des contacts faits lors des différentes opérations d'appui-conseil ;
- La base des séances de groupe dans le cadre de l'amélioration de la gestion quotidienne des entreprises. Cette séance se fait une fois par mois. La formation est assurée par des consultants agréés par l'institution

**c. L'appui technique spécifique**

En fonction des besoins identifiés lors des opérations de financement, l'institution apporte son appui dans les domaines spécifiques qui nécessitent des

appuis spécifique et pointus. Dans le cadre des contrats à durée déterminée (CDD) sont signés avec les spécialistes (agro-alimentaire, marketing, maintenance, etc.) pour des appuis ponctuels aux entreprises des secteurs concernés

## **Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses**

### **A- Problématique**

En 1976 la première institution de microcrédit a été créée par Muhammad Yunus avec la Grameen Bank au Bangladesh. Cette Banque octroie de tout petit prêt aux pauvres, principalement à des femmes (à 90% aux femmes). Cette forme d'IMF s'est étendue dans le monde dont le BENIN. Mais ces institutions de microcrédits sont confrontées à de nombreux problèmes dont le non remboursement des crédits, ce qui met en jeu leur pérennité. La pérennité d'une institution de microfinance dépend de sa capacité à produire un nombre important d'output avec la totalité de son actif disponible (input). Parmi les outputs d'une IMF figure le crédit qui est le principal actif de l'IMF et le principal générateur du revenu.

Ainsi la préoccupation principale de ces institutions est d'octroyer des crédits aux micros entrepreneurs exclus du système classique bancaire. De ce fait l'IMF ne peut octroyer le crédit de façon pérenne que si elle a un portefeuille de crédit sain c'est-à-dire en parfait état de santé. Mais ces institutions n'arrivent pas à détenir seulement un portefeuille de crédit sain. D'après la COBAC (2002), le taux d'impayés dans les IMF de la zone CEMAC est voisine de 50% ce qui permet de déduire que ces institutions doivent avoir de vif regard par rapport à la gestion de crédit.

Le portefeuille de crédit d'une institution de microfinance est l'ensemble des différents types de crédit qu'elle peut accorder à ces clients, d'une autre manière qui comprend toute les facilités de crédit de nature directe ou indirecte octroyées aux clients. Ainsi donc notre étude nous a révélé que le portefeuille de

crédit d'une institution de microfinance représente plus de 70% de ces actifs et est le principal générateur de revenu. En effet les IMF face à leurs opérations courantes notamment celle de crédit sont confrontées à des risques. Ces risques sont liés au fait que le remboursement des crédits accordés aux clients n'est pas garanti à 100% raison pour laquelle généralement ces IMF n'arrivent pas à assurer leur viabilité et parfois leur pérennité. Comme pour toutes les institutions le problème principal est d'accorder un crédit et ne pas se faire rembourser. Alors, il est primordial d'avoir un système de gestion et de contrôle en matière de remboursement pour assurer un bon fonctionnement de l'IMF. Malgré la nouvelle politique de crédit adoptée, les missions permanentes d'inspection, le recrutement des agents chargés de recouvrement, les différentes formations au profit des techniciens de l'agence en matière de gestion de portefeuille de crédit, la situation n'est pas encore maîtrisée et les IMF continuent de rencontrer des problèmes de non remboursement à l'échéance. Ainsi, la CLCAM EKPE n'est pas restée en marge de toutes ces difficultés. En partant de l'analyse faite sur la CLCAM EKPE nous avons noté que le taux d'impayé est passé de 6,77% à 9,73% entre 2014 et 2015.

En effet, l'impayé constitue une véritable menace pour l'institution en ce sens qu'il remet en cause sa crédibilité et sa pérennité. De cet état de chose, il est donc impérieux de penser aux devenir des IMF, en mettant en œuvre des stratégies pour une gestion rentable de leur portefeuille de crédit car si rien n'est fait, on assistera sans doute à leur disparition dans un proche avenir ce qui constitue un détournement des objectifs officiellement poursuivis.

A cet égard quels sont les déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN ? Autrement dit est-ce que le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires détermine-t-il le taux d'impayé ? Est-ce que le suivi des emprunteurs par les agents de crédit de l'institution influence ou explique la probabilité qu'un emprunteur tombe en impayé ? Telle est la question

qui fera l'objet de notre préoccupation dans cette étude. L'analyse de toutes ces préoccupations nous conduit aux choix du thème : les déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : le cas de l'Agence EKPE.

Les recommandations pratiques qui en seront issues pour la conduite à tenir par les SFD permettraient de faciliter un accès plus accru des petits opérateurs économiques au crédit. Sur le plan empirique, les études consacrées au remboursement des prêts offerts par les SFD citent généralement plusieurs déterminants des taux de remboursement; mais leur analyse reste généralement à l'étape qualitative (Soglohoun et Lontchédji, 2000; Sodjahin et Towanou, 1999; Elégbédé, 1999; Gentil et Doligez, 1999).

### **B- Objectif général**

L'objectif principal de cette recherche est d'identifier les facteurs à l'origine des impayés dans la CLCAM EKPE

### **Objectifs spécifiques**

Cet objectif général sera atteint à travers deux objectifs spécifiques.

**OS1** : Analyser le lien entre le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires et le taux des impayés.

**OS2** : Montrer si le suivi des emprunteurs est un facteur explicatif de la probabilité qu'un emprunteur tombe en impayé.

### **C- Les hypothèses à tester**

Nous aurons à émettre deux hypothèses générales

**H<sub>1</sub>**. Le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires est un facteur déterminant du taux d'impayé.

**H<sub>2</sub>**. Le suivi des emprunteurs par les agents de crédit de l'institution explique la probabilité qu'un emprunteur tombe en impayé.

## **Section 2 : Revue de littérature et méthodologie.**

Cette section expose la revue littéraire et la méthodologie utilisée pour notre recherche.

### **Paragraphe 1 : Revue de la littérature.**

Nous aborderons dans ce paragraphe certaines notions ayant rapport avec le problème puis nous ferons le point de quelques travaux antérieurs dans le domaine afin de mieux cerner le phénomène des impayés.

#### **I- Définition des concepts**

Pour faciliter la compréhension de notre développement, nous allons passer en revue la définition de quelques concepts comme microfinance, crédit, portefeuille de crédit, institution de microfinance et impayé.

##### **A- Microfinance**

Le terme « microfinance » est apparu à la fin des années 1970 à la suite des initiatives du Professeur Muhammad Yunus qui fonda la Grameen Bank du Bangladesh et octroya des petits prêts aux populations à très faibles revenus, à des taux d'intérêts insignifiants. La microfinance peut être perçue comme l'offre de service financier de proximité. Cette définition n'est pas toujours acceptée de tous. Selon certains, la microfinance est un outil qui permet de préparer les populations à faibles revenus d'accéder au système bancaire et par ricochet, de réduire la pauvreté. Pour Wolfensen (1998), Président de la banque mondiale : « la microfinance représente un des outils que nous utilisons pour essayer de réduire la pauvreté » Pour les spécialistes, « la microfinance regroupe une variété d'expériences, d'épargnes et/ou de crédits divers par la taille, le degré de

structuration, la philosophie, les objectifs, les moyens techniques, financiers et humains mis en œuvre pour les populations à la base avec ou sans le soutien technique et/ou financier des partenaires extérieurs en vue d'assurer l'autopromotion économique et sociale de ses populations » (Rapport BCEAO/BIT 1997). Cette activité, au lieu de stimuler le développement des micro-entreprises, servait plutôt à enrichir l'usurier.

Agnikpé (1998), présente la microfinance comme un outil performant au service du développement à la base. En ce sens, elle constitue l'un des leviers essentiels de lutte contre la pauvreté en créant des emplois, en augmentant les revenus et en diminuant les dépenses vis-à-vis des fournisseurs et des usuriers. Selon Robinson (1996), la microfinance est utilisée pour désigner les services de financement offerts aux petites et micro-entreprises de différents secteurs.

Yaron, Senior Advisor, définit la microfinance comme l'offre de services financiers (épargne et crédit) de faible montant à destination des micro-entreprises ne constituant pas de clientèle intéressante pour la banque commerciale.

Dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), même si les IMF identifiées ont des pratiques différentes, elles ont toutefois en commun certaines caractéristiques. Elles naissent avec l'appui des bailleurs de fonds et certaines évoluent vers le sociétariat afin d'atteindre une autonomie financière. Pour renforcer cette autonomie, le Gouvernement béninois, à travers la Cellule de Microfinance du Ministère des Finances et de l'Economie, a insisté sur la nécessité pour les IMF de disposer d'une liberté totale dans la définition de leur politique. Ces Institutions sont toutes régies par la loi PARMEC et ceci dans une perspective de compétitivité.

## **B- Institutions de Microfinance et typologie**

Dans une publication de la Banque Mondiale (BM) éditée en août 1998 à propos de microfinance en Afrique sub-saharienne, il est écrit ceci : Par institution de microfinance, on désigne des agents et des structures qui effectuent des transactions financières relativement faibles en ayant recours à une méthodologie spécifique basée sur la moralité du client. Ce sont des institutions qui s'adressent à des ménages à faibles revenus, à des micro-entrepreneurs, à des petits exploitants agricoles et à d'autres individus qui n'ont pas accès au système bancaire. Au milieu du 19<sup>ième</sup> siècle, l'Europe comptait déjà les premières mutuelles d'épargne et de crédit à l'initiative des hommes qui voulaient combattre l'usure et surtout la pauvreté telle que Friedrich Wilhelm Raiffeisen en Allemagne, Johann Evangelist Traber en Suisse, Alphonse Desjardins au Québec et Ludovic de Besse et Louis Durand en France. Ces hommes, sans être des banquiers, sont reconnus comme des pionniers des Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) au service des pauvres ou des exclus des systèmes bancaires dits classiques.

En 1994, la Banque Mondiale, à travers sa banque de données sur les SFD, a démontré que les plus anciens banquiers ambulants sont originaires de l'aire socioculturelle Yoruba et qu'il est probable que l'essaimage de cette activité se soit opéré au Bénin, à travers la même ethnie, dans les années 50 à partir du Nigéria.

Tchané (1998), « les IMF ont commencé leur installation au Bénin vers les années 1980, en réplique à la mauvaise intermédiation financière formelle ». Les IMF sont donc installées au Bénin suite aux défaillances du système bancaire. Ainsi, le Bénin a connu une éclosion des initiatives de création des mutuelles d'épargne et de crédit sous diverses formes pour répondre au mieux aux multiples besoins des populations défavorisées. La microfinance est apparue comme un outil efficace dont les gouvernements des pays en développement se servent pour

lutter contre la pauvreté qui caractérise leurs peuples. Elle devient ainsi incontournable et, de ce fait, doit être mieux formalisée afin de continuer par jouer le rôle qui lui est dévolue dans l'émergence de ces pays.

### **C- La notion de crédit**

Etymologiquement, le mot crédit vient du latin *credere* qui signifie, « avoir confiance », « se fier à ». De nos jours, le crédit porte sur des activités bien variées et revêt diverses formes.

Le crédit peut être défini comme un prêt consenti par un banquier moyennant une rémunération prenant en compte la durée du prêt et le risque lié à la situation de l'emprunteur. « Le crédit peut être défini comme étant la mise à disposition effective d'un bien ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse de remboursement dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du risque encouru » (Boudinot et Frobot, 1978). Dans ces conditions, le crédit doit répondre à une double contrainte à savoir : la viabilité de l'institution de crédit et la rentabilité du projet pour lequel il a été accordé. Selon la théorie de l'intermédiation financière, le crédit est considéré comme étant un produit du processus de cette intermédiation. Il permet de rendre disponible en temps opportun un surplus de liquidité ou d'augmenter le pouvoir d'achat des paysans pour leurs besoins agricoles et non agricoles (Adams et al, 1980). C'est un « acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance ». (Martinet et Silem, 2000). Le crédit consiste à utiliser le capital d'autrui en échange d'un engagement de le rembourser et de payer le prix de son emploi à la fin d'une période déterminée. Selon le Manuel du droit de crédit de Ancel, le crédit est, légalement, tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement par signature (aval, cautionnement) éventuellement avec intérêt.

En fonction de l'usage que l'emprunteur propose de faire du montant prêté, nous distinguons deux types de crédit.

- **Le crédit à des fins personnelles**

Il est destiné à l'acquisition de biens ou services au niveau du ménage. L'objet du crédit n'est pas générateur de revenu et son remboursement se fait à partir de revenus réguliers provenant d'une source autre que l'objet du prêt. Dans ce type de crédit, les habitudes d'épargne du client deviennent souvent un gage de sa capacité à rembourser.

- **Le crédit productif**

Il est sollicité par un individu ou une entreprise dans le but d'améliorer ses activités. On dit du crédit productif qu'il est générateur de revenus. Le remboursement de ce type de crédit est généralement supporté par les revenus générés par l'objet du prêt.

#### **D- Portefeuille de crédit**

Le portefeuille de crédit d'une institution de microfinance est l'ensemble des différents types de crédits qu'elle peut accorder à ses clients, d'une autre manière qui comprend toutes les facilités de crédit de nature directe ou indirecte octroyées aux clients. Il est le principal actif des IMF et donc leur principal générateur de revenu. Il est primordial pour leur gestion financière qu'elles disposent des informations précises et régulières sur la situation de leur portefeuille. Pour Jacoud, (1996), le portefeuille de prêt est l'ensemble des actifs financiers d'un agent, comprenant la monnaie et divers titres éventuellement négociables sur les marchés de capitaux. Selon Mongo (1998), le portefeuille est comme l'encours de crédit, c'est le volume totale de prêt en cours, il constitue la partie la plus importante de l'actifs d'un SFD et est considéré comme raison d'être des SFD (à cause des intérêts et la solution à la survie des membres) et sa machine

de production qui ne doit être jamais bloquée. Le portefeuille à risque est le solde restant dû du crédit défaillant, c'est-à-dire dès qu'une créance commence par être défaillante, elle est considérée aussitôt comme une créance douteuse si le remboursement a été raté une première fois ; il est alors susceptible d'être totalement raté.

### **E- Les impayés**

#### **➤ Les impayés en microfinance : typologie et évaluation**

L'octroi du crédit par une IMF présente des risques dont le principal demeure le défaut de contrepartie qui est très souvent la conséquence des impayés qui indiquent une défaillance future du client. L'impayé est une défaillance du débiteur qui se trouve dans l'incapacité de régler sa dette dans les délais impartis ou qui manque à ses obligations telles que mentionnées dans le contrat de prêt. Les impayés sont aussi le report ou la perte des produits d'intérêt. Selon la Cobac (2002), trois types de créances sont reconnues risquées pour une IMF de la zone CEMAC : les créances en souffrance ; les engagements par signature douteux et les créances irrécouvrables.

Les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses. Les créances immobilisées sont des crédits échus depuis 45 jours mais dont le recouvrement, sans être compromis, ne peut se faire à l'immédiat. Ce sont de crédit dont une échéance est impayée depuis plus de trois mois (loi PARMEC). Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être désignée sous cette rubrique. Les crédits en souffrance doivent faire l'objet de provisions à constituer en fin d'exercice. Le montant de la provision est déterminé selon la durée du retard observé dans le paiement des échéances conformément aux modalités suivantes :

- crédits comportant au moins une échéance impayée de plus de 3 mois à 6 mois au plus : 40% du solde restant dû

- crédits comportant au moins une échéance impayée de plus de 6 mois à 12 mois au plus : 80% du solde restant dû

Les créances impayées sont d'abord des crédits qui n'ont pas pu être payés à l'échéance normale mais ce sont aussi des crédits qui sont frappés de déchéance depuis moins de 45 jours. Les créances douteuses sont considérées comme des créances de toute nature, même assortie de garanties, qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel. Ces dernières comprennent, les concours ayant au moins une échéance impayée depuis plus de 45 jours, les comptes ordinaires débiteurs ne recevant aucun mouvement créditeur depuis plus de 45 jours et les créances ayant un caractère contentieux qui ont nécessité le recours à une procédure judiciaire. Pour (Soglohoun et Lontchedji, 2000), la créance est considérée comme un doute lorsque trois mois après l'échéance, le crédit n'est pas toujours remboursé intégralement.

Les engagements par signature douteux sont des engagements hors bilan qui présentent un risque probable ou certain de défaillance totale ou partielle du donneur d'ordre lors de leur réalisation.

Les créances irrécouvrables sont des créances dont le non recouvrement est estimé certain après l'épuisement de toutes les voies et moyens amiables ou judiciaires, ou pour toute autre considération pertinente. Autrement dit un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de recouvrement. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux ou trois échéances. Toutefois, le montant irrécouvrable dépend de l'encours au moment où l'emprunteur cesse de rembourser. Le montant qui sera passé en perte peut être différent du montant irrécouvrable si l'institution peut faire jouer une garantie ou une caution. Les coûts de créance irrécouvrables ainsi que des impayés sont bien

réels pour l'IMF. Ils affectent aussi bien l'IMF que les bons emprunteurs. Les créances irrécouvrables retardent les produits d'intérêt, ralentissent la rotation du portefeuille, augmente les frais de recouvrement, affectent l'image de l'institution (perte de crédibilité) et entraînent la perte des produits. L'IMF doit agir pour réduire les retards et les créances irrécouvrables. Selon Amoussouga (1993), les créances irrécouvrables sont des crédits qui devraient être passés par pertes et profits tandis que les créances impayées correspondent à des crédits qui ne sont pas remboursés en temps convenu suivant le plan de crédit et qui pourrait finalement être recouverts

Sur le plan pratique, les modes de calcul des impayés au niveau des IMF sont loin d'être uniformes et leur précision est inégale.

Dans la littérature, on dénombre 3 indicateurs les plus utilisés pour faire état de la qualité du portefeuille de crédit des IMF : le ratio PAR( Portefeuille à Risque) qui est le rapport des encours des prêts affichant un retard au total de l'encours de prêt ; le ratio des paiements en retard qui est le rapport du total des paiements en retard par le total des encours de crédit ; le taux de recouvrement qui est le rapport entre le montant des créances recouvrées et le total des paiements attendus.

Le CGAP (1999), reprend les indicateurs ci- dessus en insistant sur le fait que la mesure des impayés doit se faire de manière désagrégée et que le suivi du PAR doit se faire par une classification du portefeuille par âge. Il suggère aussi d'interpréter le PAR à la lumière de la politique et de l'expérience de l'institution en matière d'abandon des créances. De plus pour les structures dont les systèmes d'information seraient encore peu performants, le PAR simplifié reste une option.

Pour résoudre les problèmes liés à la diversité dans l'évaluation de la qualité de portefeuille, Wesselink (1995), propose quatre indicateurs à utiliser de façon combinée pour analyser la qualité d'un portefeuille de prêt. Il s'agit du taux de

remboursement, du taux d'impayés, du taux de contamination du portefeuille et du taux de perte. Le Taux de remboursement (TR) est le rapport entre le montant reçu et le montant dû. C'est un indicateur de performance de recouvrement. Ce rapport est approprié dans le cas d'intérêts précomptés et d'annuités de remboursement égales. Il faudrait remarquer que ce taux n'est pas le complément à un taux d'impayés. En effet, le taux de remboursement mesure la performance sur une période alors que le taux d'impayés est une mesure instantanée. Le taux d'impayés (TI) se mesure par le rapport entre le montant des créances échues et non payées d'une part et l'encours de prêt à risque d'autre part. Les prêts sont considérés à risque si une portion du principal n'est pas payée à échéance.

Le taux de contamination du portefeuille (TCP) mesure le montant des créances à risque comme pourcentage du portefeuille de prêt constitué. Cet indicateur mesure le risque potentiel de perte. Enfin le taux de pertes (TP) est le pourcentage des créances déclarées irrécouvrables par rapport au portefeuille de prêt. Le TI et le TP sont complémentaires puisqu'une politique de déclassement favorable au taux d'impayés va accroître le taux de pertes et inversement.

## **II- Revue théorique**

Certains auteurs ont abordé partiellement ou totalement les problèmes que nous évoquons dans le cadre de ce travail. Ils ont fait les analyses et des conclusions auxquelles nous allons retracer. Nous présentons également les différents travaux qui tentent d'expliquer les manifestations des impayés dans les IMF.

Ledgerwood (1999), la gestion des impayés nécessite un examen complet des méthodes de crédit, des procédures opérationnelles et de l'image institutionnelle de l'IMF. Les problèmes d'impayés sont le plus souvent le résultat d'une mauvaise conception des produits de prêt et des procédures d'octroi de crédit. Il existe aussi les impayés volontaires. Ce sont des cas où l'individu

disposant des sommes dues, préfère en prolonger unilatéralement la durée de leur usage car, conscient qu'un remboursement immédiat n'offre pas automatiquement l'opportunité d'un renouvellement immédiat de crédit. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les remboursements retardés sont aussi dangereux que les créances irrécouvrables. Non seulement il est associé au retard de remboursement des coûts de recouvrement mais également, il fausse la programmation financière et peut entraîner la panique des déposants des SFD or, ces derniers, contrairement aux banques classiques ne sont pas généralement reliés à un prêteur de dernier ressort qui pourrait les refinancer.

Par ailleurs, Honlonkou et al. (2001), dans une étude réalisée sur la problématique de remboursement de crédits dans les SFD, aboutissent à des conclusions dont les plus illustratives révèlent que la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses (caractéristiques du gérant, supervision adéquate après l'obtention du crédit), aux activités financières qu'aux caractéristiques des clients (sexe, proximité géographique de la caisse, type de garantie, volume d'activité, expertise accumulée dans l'activité à financer, la taille de l'emprunt).

Elégbédé (1999), Soglohoun et Lontchedji (2000), dans leurs recherches sur les problèmes de remboursement dans le réseau FECECAM, ont identifié plusieurs causes d'impayés parmi lesquelles on peut citer la pression exercée par les membres élus sur les techniciens (le gérant et son personnel) pour les obliger à octroyer des prêts à des clients ne remplissant pas toutes les conditions de solvabilité, le manque de suivi des projets financés, l'insuffisance des montants de crédit pour financer les projets, les périodes de décaissements inappropriées, le détournement des crédits pour la consommation ou le remboursement des usuriers et la perception du financement public dit « argent froid ».

Lanha (2002), le taux de recouvrement des créances augmente chez les clients ayant une ancienneté de zéro à quatre ans. Mais à partir de la cinquième année, on constate une baisse du taux de remboursement. Cela est dû au manque d'exigence de la part des gérants et aux saturations du marché au niveau de l'activité du client.

Denakpo et Degbo, dans une étude sur la sélection des projets suivis et risque d'insolvabilité au niveau des CLCAM en République du Bénin, ont montré que les taux d'impayés sont plus élevés au niveau des prêts individuels qu'au niveau des prêts cautionnés par les groupes de Solidarité ou les prêts au niveau des groupements coopératifs. Dans cette même étude, ils ont montré que les emprunteurs ne bénéficient qu'une partie du crédit demandé. Mais ils n'ont pas abordé dans leur étude l'approche genre et l'influence du délai de remboursement sur le remboursement des crédits.

S'intéressant à l'importance du taux de recouvrement pour les SFD, Gentil et Fournier (1993) affirment qu'il constitue un outil de connaissance et de jugement qui permet de définir les orientations des systèmes de financement et doit donc concerner l'ensemble des agents impliqués. Il apporte des informations sur des activités d'épargne et de crédit et sur la gestion des caisses locales et de l'ensemble du réseau qui peut être évaluée par l'analyse du compte d'exploitation et de l'équilibre financier.

### **III- Revue empirique sur les déterminants des impayés**

#### **1. Impayés et groupe solidaire**

Gueye (1999) démontre que le risque de défaillance d'un membre est amplifié lorsque le groupe est de petite taille. Néanmoins, la taille du groupe ne doit pas être trop élevée car l'application du contrôle par les pairs y serait plus difficile. En effet, la défaillance d'un membre conduisant au non renouvellement

des crédits pour tout le groupe, les autres membres ne voudront pas rembourser même s'ils en ont la capacité (Besley et Coate, 1995 ; Paxton, Graham et Thraen, 2000). Bratton (1986), soutient cette thèse en affirmant qu'un individu accepterait de rembourser son crédit si et seulement si le groupe a une réelle chance de maintenir un bon crédit. Ce mécanisme n'échappe pas aux risques exogènes qui sont dus aux incertitudes globales qui caractérisent les projets financés. Une mauvaise récolte, une chute des cours mondiaux d'un produit dominant chez les emprunteurs peuvent annihiler tous les records de remboursement. Les controverses autour de la caution solidaire font que certaines IMF optent pour de nouvelles formes de garanties réelles, le warrantage et les fonds de garantie.

Par contre, Paxton et al. (2000), dans une étude réalisée sur les «Mécanismes internes aux groupes au Burkina », ont identifié une augmentation de la probabilité des impayés avec le cycle de prêt. Ceci sous-entend que, plus le groupe développe de l'expérience en matière de crédit, plus il a tendance à devenir défaillant à cause d'un contrôle moins soutenu des officiers de prêt.

Quant à Besley et Coate (1995) dans leur modèle de défaillance stratégique, ils montrent que les bons emprunteurs décident de ne pas rembourser s'ils observent que les autres sont défaillants et qu'ils ne bénéficient plus de prêts. Dans ce cas, si les prêts étaient individuels, ces bons emprunteurs auraient remboursé. Les prêts de groupe sont beaucoup plus risqués que les prêts individuels. De plus, lorsque la gestion des impayés n'est pas optimale, le défaut de certains emprunteurs dans le groupe entraîne une réaction des autres emprunteurs avec un effet domino (Paxton et al. 2000) ou des risques de collusion entre emprunteurs (Armandariz de Aghion et Morduch, 2005).

## **2. Impayés et asymétries d'information**

Les principaux facteurs influençant les impayés sont liés aux asymétries d'information, aux chocs négatifs auxquels sont confrontés les emprunteurs ou

encore à la mauvaise qualité de certaines institutions. Godquin (2006) et Varian (1990), attestent que l'asymétrie de l'information apparaît lorsqu'un agent économique est plus informé qu'un autre sur ses propres risques et les actions qu'il va entreprendre. Ces asymétries créent des problèmes d'anti-sélection (attribution de prêts aux emprunteurs très risqués) ainsi que des problèmes d'aléa moral (situation où l'emprunteur agit d'une manière non-appropriée en faisant peu d'effort ou des efforts insuffisants pour faire fructifier son prêt ou en l'utilisant de manière non-appropriée). Les problèmes d'anti-sélection et d'aléa moral augmentent la proportion d'emprunteurs qui ne peuvent rembourser leur prêt à la date d'échéance car le rendement de l'utilisation de leur prêt ne leur permet pas de le faire. Pour Desai et Meller (1993) cités par Honlonkou, Acclassato et Quenum, les facteurs liés à la sélection adverse trouvent leurs origines dans la croissance rapide du portefeuille, le mauvais ciblage des clients, le sous-financement des activités et le rééchelonnement inadéquat des crédits. Par ailleurs, les emprunteurs qui ont assez d'argent pour rembourser peuvent toutefois décider de faire défaut sur le remboursement.

### **3. Impayés et mauvaise politique de crédit**

Edmond (1994), une trop grande spécialisation du crédit pour les campagnes agricoles et la non-couverture des besoins financiers pour les acteurs socio-économiques entraînent le détournement des crédits de la part des clients. Pour Adjimavo (2002), les causes des impayés sont : le manque de professionnalisme des administrateurs, la mauvaise volonté de certains clients de ne pas rembourser, le non prise en compte des avis des techniciens et le détournement de l'objet de crédit.

### **4. Impayés et période de prêt**

Chao-Beroff (1999), la période où le prêt est octroyé est un facteur à prendre en considération car elle pourrait affecter le remboursement. En effet, si

l'IMF tarde à accorder le prêt à cause des formalités administratives trop contraignantes, le crédit pourrait être octroyé à un moment où le client n'en manifesterait plus le besoin réel. Le crédit serait alors inefficacement utilisé, ce qui pourra occasionner d'éventuels impayés. Zeller (1998), montre que lorsque le crédit est accordé à temps, son impact sur le remboursement est positif.

### **5. Impayés et pré-défaillance**

La pré-défaillance est une situation à prendre en compte dans le cas d'un client d'une IMF qui n'honore pas ses engagements à l'échéance convenue (Lanha, 2001). La difficulté de remboursement ne se situe pas à l'échéance définitive, mais à une échéance intermédiaire. Cela suppose que le remboursement du crédit soit échelonné dans le temps. Lorsque ce type de remboursement est utilisé avec intérêt calculé sur le restant dû, il en résulte la réduction des charges financières supportées par l'emprunteur. D'autres avantages consistent à limiter les risques de non remboursement consécutif à la détention par l'emprunteur d'importantes sommes sans emploi immédiat (cause de la tentation conduisant à affecter ces sommes à des activités parfois plus risquées voire improductives). Il y a donc pré-défaillance lorsque l'une quelconque de ces échéances intermédiaires n'est pas respectée, chacune d'elles comptant pour un crédit. Même si le non remboursement d'une échéance n'implique pas la défaillance définitive, la déchéance du terme voudrait que lorsqu'une échéance n'est pas honorée, toutes les suivantes deviennent exigibles. En tant que prémisses de la défaillance définitive, la pré-défaillance permet de détecter le plus rapidement possible les difficultés éventuelles de l'emprunteur et de prévenir la défaillance définitive.

Quant à Caire et Kossman (2003), le crédit scoring est un processus d'assignation d'une note à un emprunteur potentiel pour estimer la performance future de son prêt. La probabilité d'occurrence de mauvaise performance telles que définies par le prêteur est un modèle de décision et technique sous-jacente qui

aide dans la décision d'octroi de crédit avec un objectif en aval de minimiser les impayés (Thomas et al.2002).

## **Paragraphe 2: Méthodologie de recherche**

### **I- Approche méthodologique**

Ce dispositif de l'étude empirique se décline en deux éléments majeurs : d'une part, la procédure de constitution de l'échantillon et de collecte des données et d'autre part, la construction du modèle théorique de recherche et la mesure des variables.

#### **A- Constitution de l'échantillon et collecte des données**

Les données ont été collectées purement au niveau des structures de crédit principalement au niveau de l'agence EKPE. L'étude porte sur l'ensemble des emprunteurs de l'Agence EKPE qui sont constitués des femmes, des hommes, des associations des femmes et des hommes ou d'autres personnes morales. Cependant, nous avons axé notre étude sur les personnes physiques (les femmes et les hommes) qui sont les membres. En effet d'après notre séjour à l'agence EKPE, nous sommes entrés en possession du portefeuille de crédit constitué de 350 femmes et hommes ayant sollicité et reçu un crédit. Au regard des objectifs de notre étude, nous avons pu retenir enfin de compte 109 dossiers soit 31,14% de la population mère. Cet échantillon est retenu de façon aléatoire, en tenant compte de nos moyens et de la disponibilité des agents.

**Tableau n°1 : Echantillonnage**

	Nombres de dossiers	Pourcentage
Client portant tous les caractéristiques	109	31,14%
Client ne portant pas tous les caractéristiques	241	68,86%
Total	350	100%

**Source :** Réalisé par nous même à partir de notre base de données.

A partir de l'exploitation des informations fournies par cette base de données, nous avons pu obtenir les informations très détaillées sur : la situation personnelle et familiale du bénéficiaire ainsi que son statut ; le type et la taille de l'activité exercée ; les informations sur le crédit (la date de déblocage, son objet, son montant, sa durée, le montant remboursé et le capital restant) ; les indicateurs financiers (chiffre d'affaires, bénéfice net, capacité de remboursement, bénéfice net familial, bilan, compte de résultat, taux d'endettement, taux d'utilisation de la capacité de remboursement etc.).

### **B- Construction du modèle empirique et opérationnalisation des variables.**

En considérant que les conditions d'exercice de l'activité au sein de l'agence EKPE et les caractéristiques de l'emprunteur peuvent avoir une influence sur le taux des impayés lors des remboursements des crédits octroyés, nous avons construit le modèle économétrique ci-dessous en vue de mettre en évidence les facteurs déterminants ce taux d'impayé. A cet effet, nous avons utilisé comme variable dépendante *SITUATION\_IMP*. Ce modèle se présente donc comme suit :

$$SITUATION - IMP = a_0 + \sum a_i X_i + e \quad (1)$$

Avec  $X_i$ , les variables explicatives ;  $a_0$ , le terme constant ;  $a_i$ , les coefficients de régression et  $e$ , le terme d'erreur.

La forme empirique complète du modèle est :

***SITUATION – IMP***

$$\begin{aligned} &= a_0 + a_1AGE + a_2SITMAT + a_3REVCOMP \\ &+ a_4PROXRESID + a_5EXPERIENCE + a_6RANGCRED \\ &+ a_7MOUVCOMPEPAR + a_8MONTCREDACC \\ &+ a_9OBJETCRED + a_{10}GARANTI + a_{11}SUIVICRED \\ &+ a_{12}DUREECRED + a_{13}ECHEANCE + a_{14}SEXE + e \quad (2) \end{aligned}$$

La variable dépendante est la situation d'impayé (*SITUATION\_IMP*). Dans la base de données que nous avons à notre disposition, il est mesuré en pourcentage et a des valeurs comprises entre 0 et 100%. La variable dépendante ainsi définie est donc censurée en ce sens qu'un taux d'impayé de 0 % recèle une diversité de situation allant des remboursements nuls à remboursement intégral à 100% avec des retards (Maddala, 1983). Nous avons défini cette variable dépendante en variable *dummy*. Elle prend la valeur 1 si les traites ont été remboursées à l'échéance (donc pas d'impayés) et 0 s'il y a eu au moins une défaillance intervenue dans le remboursement du crédit (impayés).

En ce qui concerne les variables explicatives, *AGE* désigne l'âge de l'emprunteur exprimé en nombre d'années. *SIT\_MAT* désigne la situation matrimoniale de l'emprunteur (mariée, divorcée, veuve et célibataire). *REV\_COMP* désigne les revenus complémentaires autres que ceux obtenus sur l'objet du prêt (professionnels, locatifs, autres, aucun). *PROX\_RESID* désigne la proximité résidentielle ou géographique de l'emprunteur (éloignée, proche). *EXPERIENCE* désigne le nombre d'années passées dans son activité. *OBJET\_CRED* désigne l'activité pour laquelle le crédit a été demandé (petit commerce, petite industrie, prestation de service, autres). *MONT\_CREDACC* désigne le montant du crédit accordé. *RANG\_CRED* désigne le nombre moyen de

## *Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

---

crédit déjà accordé par l'institution à un individu. *GARANTI* désigne la rigidité de la garantie (moins rigide, rigide, plus rigide). *MOV\_COMPEPAR* désigne le nombre d'opérations d'épargne au cours des six mois précédant l'octroi de crédit. *SUIVI\_CRED* détermine le suivi du crédit avant le déblocage et pendant le remboursement (pas de visite, visite). *DUREE\_CRED* représente la durée moyenne de remboursement du crédit. *ECHANCE* désigne le nombre de fois le client doit rembourser son crédit. Le *SEXE* désigne le sexe du client.

Au regard de la nature des variables, nous avons opté pour la régression du type « logit », car cette méthode permet en effet d'expliquer une variable dépendante de nature binaire (*SITUATION\_IMP*) en fonction de plusieurs autres variables explicatives.

**CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATIONS ET RECOMMANDATIONS**

Le chapitre aborde deux (02) sections : la première est consacrée à la présentation des résultats, analyses et interprétations, la seconde met l'accent sur les limites de l'étude et recommandations.

**Section 1 : Présentation des résultats, analyse et interprétation.**

Cette section comprend deux (02) paragraphes : le premier est consacré à la présentation des résultats, le second est réservé à l'interprétation et validation des hypothèses

**Paragraphe 1 : Présentation des résultats**

Nous allons d'abord présenter l'analyse des corrélations entre les différentes variables du modèle ; et enfin les résultats de l'analyse de la régression.

**A- La corrélation**

Le but de cette partie de l'étude est d'examiner les relations uni-variées entre la variable dépendante et les variables indépendantes et déceler l'existence de problème de multi colinéarité entre les variables indépendantes. Ainsi, le tableau n°2 présente les matrices de corrélation entre les différentes variables. Les analyses de corrélation sont établies selon la méthode de Pearson.

**❖ Matrice des corrélations entre les variables d'après Spearman Rank corrélation**

A la lecture du tableau 2 en annexe, on constate plusieurs relations significatives entre les variables représentant les caractéristiques de l'emprunteur et de la gestion de l'institution et le taux de défaillance.

Nous remarquons en premier lieu que le montant de crédit accordé aux emprunteurs de l'Agence EKPE, le suivi de ses clients par les agents de crédit

après le déblocage du crédit et l'expérience des clients dans leurs affaires ont une influence négative et significative sur le taux de défaillance. Ce résultat montre que lorsque le suivi, le montant du crédit accordé et l'expérience du client dans son affaire diminuent cela entraîne l'augmentation du taux de défaillance. En deuxième lieu, nous notons que l'âge du client et le mouvement de son compte épargne pendant les six (06) derniers mois avant l'octroi du crédit ont une influence positive et significative sur le taux de défaillance des emprunteurs de la CLCAM EKPE. Nous constatons aussi une relation à la fois négative, positive et significative entre le revenu complémentaire, la distance qui sépare le lieu de résidence du client de l'agence EKPE (proximité résidentielle), le rang du crédit, la garantie apportée par les clients de la CLCAM EKPE et la durée du crédit de l'emprunteur. Les autres variables n'ont pas de relations significatives avec le taux de défaillance.

En ce qui concerne les corrélations entre les variables indépendantes, bien que certaines corrélations soient significatives, aucun problème sévère de multi colinéarité entre ces variables indépendantes n'est décelé dans la mesure où les coefficients de corrélation sont relativement faibles (généralement inférieurs à 0,5).

### **B- Analyse de la régression**

Dans le but d'approfondir les résultats ci-dessus, il est nécessaire que nous procédions à une analyse multivariée. L'avantage de cette analyse est qu'elle prend en compte les interrelations pouvant exister entre les variables explicatives. A cet effet, un modèle « logit » a été estimé. La variable dépendante notée « SIT\_IMP » est binaire et prend la valeur 1 s'il y a eu défaillance dans le remboursement du crédit et 0 si non. Le tableau n<sup>o</sup>3 en annexe restitue les résultats de l'estimation.

**❖ Régression à travers le modèle logit (voir annexe tableau n<sup>o</sup>3)**

D'après les résultats de l'estimation on constate que la probabilité attachée à la statistique de chi-2  $\text{prob}=0.0000$  est inférieure à 1% ce qui explique la significativité globale du modèle. Nous notons également que le pseudo  $R^2=0,6123$  ce qui nous amène à conclure que la combinaison des caractéristiques des emprunteurs de l'agence EKPE à celle dudit agence explique à près de 61% le taux de défaillance dans le remboursement des crédits octroyés par l'agence EKPE.

**❖ Influence de chacune des variables explicatives sur le modèle**

- A la lecture du tableau 4 en annexe, on constate que lorsque le suivi par les agents de crédit des emprunteurs de l'agence EKPE diminue la probabilité que les emprunteurs tombent en impayé augmente de 0,8036387% selon la prévision du modèle logit. Fort donc de cela nous pouvons dire qu'une absence de visite de l'emprunteur pendant la période de remboursement accroît la propension d'avoir des impayés. Nous avons remarqué aussi que la probabilité est de 0,8278578% pour que les clients éloignés de l'agence soient en impayé.
- Les p-values attachées aux variables ( $\hat{\text{age}}=0,252$  ;  $\text{sitmat}=0,865$  ;  $\text{revcomp}=0,107$ ;  $\text{experience}=0,621$ ;  $\text{rangcred}=0,114$ ;  $\text{movcompepar}=0,349$ ;  $\text{garanti}=0,145$ ;  $\text{ducrecred}=0,876$ ;  $\text{objetcred}=0,604$ ;  $\text{sexe}=0,790$  ;  $\text{eance}=0,087$ ) sont supérieures à 5%, ce qui veut dire que ces variables n'ont pas une influence significative sur la probabilité qu'un emprunteur de l'agence EKPE soit en impayé.

On constate également que parmi les variables qui ont une influence significative sur le taux de défaillance, l'effet marginal de la variable «  $\text{montcredacc}$  » est le plus fort, ce qui veut dire qu'elle influence le plus négativement la probabilité qu'un emprunteur tombe en impayé dans l'agence EKPE.

On constate de même qu'il existe une relation significative entre le nombre d'échéance et le niveau des impayés au seuil de 10%.

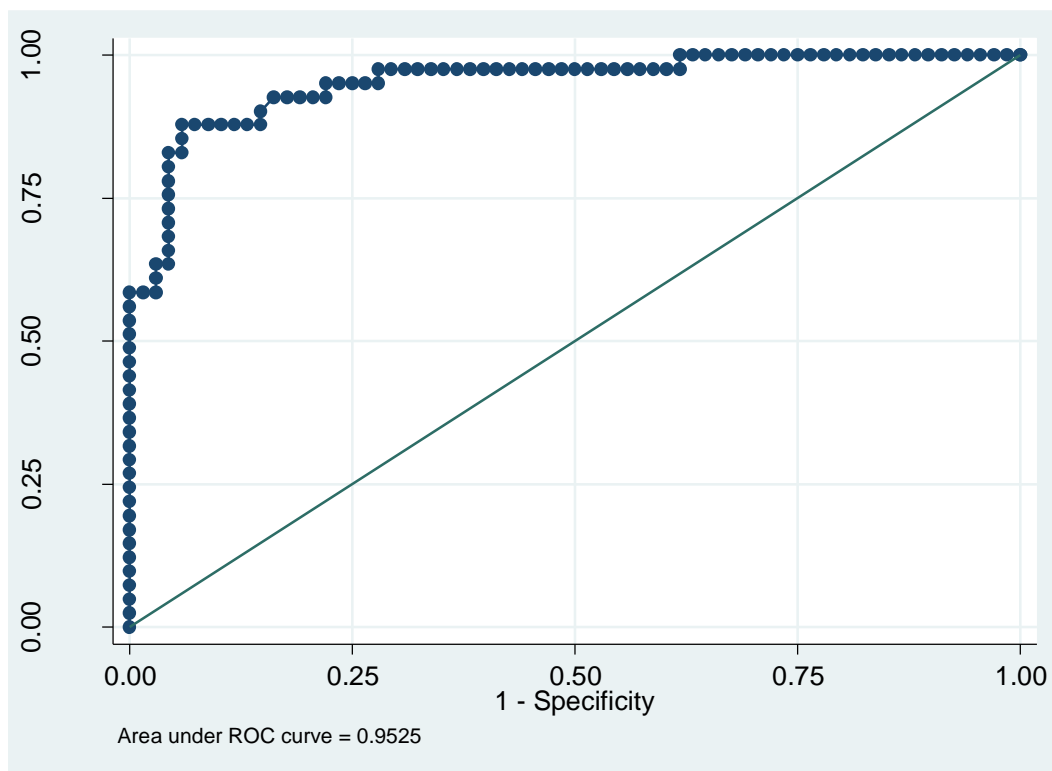
❖ **Odds Ratio ou rapport de cotes (voir annexe tableau n<sup>05</sup>)**

- En partant des résultats de l'analyse de l'estimation à partir du tableau 5 de l'annexe, on note qu'il y a 0,0110336fois de risque pour qu'un emprunteur qui n'a pas été suivi par les agents de crédit après le déblocage du crédit tombe en impayé. De même il y a 0,0028235 fois de risque pour un emprunteur éloigné de l'agence tombe en impayé. Nous remarquons également qu'il y a 0,9999985 fois de risque pour un client ayant reçu un gros montant tombe en impayé
- Les autres variables ne sont pas significatives car la p-value attachée à chacune des variables est supérieure à 5%.

❖ **Appréciation de la qualité d'ajustement du modèle (voir annexe tableau n<sup>06</sup>)**

On peut remarquer à partir du tableau n<sup>06</sup> de l'annexe que selon le modèle estimé, le nombre total de clients qui sont en impayés est de **41** et le nombre de clients ayant honorés l'échéance de leurs dettes est de **68**. Le pourcentage de classification des emprunteurs de l'agence EKPE est de **90,83%**. Ce qui montre que la qualité d'ajustement du modèle est bonne.

**Figure n° 2: Qualité d'ajustement**



**Source:** Réalisé par nous même dans STATA

La valeur du « **Area under ROC curve** » est de 0,9525 ce qui témoigne d'une faible discrimination. On conclut alors que la qualité d'ajustement du modèle est bonne.

## **Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses**

Nous allons dans un premier temps chercher à valider l'hypothèse n°1 et dans un second temps à la vérification de l'hypothèse n°2.

### **A- Interprétation et validation de l'hypothèse n°1**

- D'après les résultats du **tableau 2** nous retenons que le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires a une influence négative et significative sur le taux de défaillance.

En conclusion, nous pouvons confirmer l'hypothèse 1 « **le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires est un facteur déterminant du taux d'impayé** »

### **B- Interprétation et validation de l'hypothèse n°2**

- D'après les résultats du **tableau 2** nous avons noté que le suivi des clients par les agents de crédit après le déblocage du crédit a une influence négative et significative sur le taux de défaillance.
- A la lecture du **tableau 4**, on constate dans l'Agence EKPE que lorsque le suivi des emprunteurs par les agents de crédit diminue la probabilité que les emprunteurs tombent en impayé augmente de 0,8036387%. Ce qui nous permet donc dire qu'une absence de visite de l'emprunteur pendant la période de remboursement accroît la propension d'avoir des impayés.
- En partant des résultats de l'analyse à partir du **tableau 5**, on note qu'il y a 0,0110336 fois de risque pour qu'un emprunteur qui n'a pas été suivi par les agents de crédit après le déblocage du crédit tombe en impayé.

En conclusion on peut dire que l'hypothèse 2 est vraie «**Le suivi des emprunteurs par les agents de crédits de l'institution explique la probabilité qu'un emprunteur tombe en impayé**»

## **Section 2 : Limites et recommandation.**

Cette section aborde deux paragraphes : le premier est consacré à la présentation des limites de notre étude et le second destiné aux recommandations.

### **Paragraphe 1 : limites de l'étude**

Toute recherche qu'elle soit qualitative ou quantitative présente d'éventuelles limites. Cette étude n'est pas restée en marge de cette réalité. Au nombre de ces limites on peut notifier :

- Le non accès aux informations de certaines variables liées à l'emprunteur et à l'agence EKPE nous a obligé à prendre en compte seulement 14 variables, ce qui fait que ce nombre restreint de variables retenue dans notre modèle de régression n'explique qu'à 61% le taux d'impayés dans cette agence, d'où les variables utilisées dans notre modèle ne sont pas suffisante pour expliquer l'état d'impayé dans l'agence ;
- Difficulté à accompagner les agents de crédit sur le terrain pour faire des enquêtes sur les clients et les questionnés ;
- Difficulté à nous laisser exploiter les dossiers des clients de l'agence EKPE, ainsi les réponses obtenues à la suite de notre collecte des données sur les clients en fonction de la base de données mise à notre disposition pouvaient être différentes si la taille de l'échantillon était plus élevée que celle choisie.

### **Paragraphe 2 : Recommandations**

Des résultats présentés ci-dessus, il est certain de dire que les impayés constatés dans le portefeuille de crédit de l'agence EKPE sont non seulement liés aux nombres d'années d'expérience de l'emprunteur, mais également au suivi des emprunteurs par les agents de crédit de l'institution. Compte tenu de l'objectif de l'agence EKPE qui est d'offrir des services au coût le plus bas tout en assurant la rentabilité et la pérennité de l'institution, les gestionnaires devront avoir à leur portée des outils de prévision sur les crédits octroyés car il est plus facile et économique d'éviter une crise de délinquance qu'il en est de la gérer. Afin de garantir la pérennité de l'agence EKPE, les actions correctives méritent d'être

mises en œuvre. Ceci nous permet d'orienter nos recommandations tout d'abord à l'agence EKPE puis aux autorités de tutelle en charge du bon fonctionnement des IMF.

**A- Recommandations à l'endroit des autorités du RESEAU FECECAM-BENIN et à l'agence.**

Afin de juguler le phénomène des impayés, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit des autorités du réseau et celle de la caisse :

- Les offres de crédits devront être davantage orientées vers les emprunteurs qui ont de l'expérience dans l'exercice de leurs activités ;
- Le suivi des différents rapports sur le portefeuille à risque doit être de rigueur ;
- Mettre en place un système de suivi des impayés qui permet aux dirigeants d'analyser régulièrement leur tendance. La visite de terrain doit être obligatoire et régulière pour tous les clients sans distinction ;

**B- Recommandation à l'endroit des autorités de tutelle en charge du bon fonctionnement des IMF.**

A l'endroit des autorités politico-administratives, nous formulons les recommandations suivantes :

- Créer un cadre de concertation pour les IMF afin de réfléchir sur la manière dont l'agence EKPE octroiera des crédits à leurs clients.
- Elaborer un système de réglementation souple et adapté à la situation de l'agence EKPE.

**CONCLUSION**

Depuis le début des années 90, on a assisté à la libéralisation du secteur financier dans plusieurs pays de la sous-région de l'Afrique centrale et plus particulièrement au BENIN. Malgré leur croissance, très peu reste pérenne. La présente recherche s'est fixée alors comme objectifs d'identifier les facteurs qui expliquent le taux d'impayés dans les IMF et plus particulièrement à l'Agence EKPE.

A l'issue de notre étude et à travers une analyse économétrique en régression « logit » sur les données recueillies sur l'ensemble de l'échantillon (les informations sur les emprunteurs, sur le crédit et sur les indicateurs et états financiers), les résultats obtenus montrent que le nombre d'années d'expérience des emprunteurs dans leurs affaires et le suivi du crédit pendant la périodicité de remboursement déterminent le taux d'impayés dans l'agence EKPE.

En vue de garantir sa pérennité un certain nombre de recommandations a été formulée à l'endroit de cette institution et aux autorités monétaires en charge du bon fonctionnement du système financier.

Bien qu'ayant eu le mérite de recourir à une analyse multivariée qui permet de juger de l'effet des différentes variables prises dans leur ensemble et d'évacuer les problèmes d'auto corrélation entre les variables explicatives, cette étude présente quelques limites : nous pouvons noter en premier lieu que le nombre restreint des variables liées à l'emprunteur et à l'institution retenues dans le modèle de régression n'explique qu'à 61% le taux d'impayés à l'agence EKPE ; l'opérationnalisation de certaines variables ne va pas non plus sans soulever une validité qui nécessite des améliorations. C'est notamment le cas pour la mesure des variables de la garantie, et du suivi du crédit ; le fait que l'étude ne soit portée que sur le cas de l'agence EKPE nous conduit à être prudents sur la portée des conclusions.

## *Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

---

Ces limites indiquent clairement que l'intégration d'autres variables liées à l'emprunteur (les antécédents familiales, le nombre de concours, le niveau d'étude de l'emprunteur) et à l'institution (ancienneté de la relation entre l'IMF et son client, le nombre d'année d'existence de l'institution) pourront davantage expliquer le taux d'impayés. A notre sens, la réalisation d'une étude quantitative semble aussi être une voix pertinente pour compléter cette étude de cas. Nous suggérons donc que les recherches ultérieures dans ce domaine en tiennent compte en vue de son amélioration dans toutes ses dimensions.

### **Référence Bibliographique**

Agblo A.J. et Butoyi J.B. (2010), " Gestion du portefeuille de crédit par la réduction du taux d'impayés dans le réseau FECECAM-BEBIN : cas de la CLCAM Akassato", *Mémoire maitrise es science économique*, Mai, UAC

Agenor P-R. (2000), " L'Economie de l'Ajustement et de la croissance ", *Washington D.C*, Banque mondiale.

Agnikpé A.T. (1998), "La microfinance au Bénin : étude sectorielle approfondie.", (*PNUD-Bénin*).

Akerlof G. (1970), "The market for lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism" *Quarterly journal of economics*, vol. 84, pp.488-500.

Albert N., Denis H. et Célestin Venant C. (2001), "Problématique de remboursement des crédits dans les systèmes financiers décentralisés et garantie de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin", *Cahier de Recherche ELIFID*, 00-2, Septembre

Armendariz de Aghion B. A and Morduch J., (2005), "*The Economics of Microfinance*", MIT Press, Boston

BCEAO-BIT, (1997), "Banque de données sur les Systèmes Financiers Décentralisés", pp. 1994-1995, Bénin

Besley T. et Coate S. (1995), "Group Lending, repayment incitatives and social collateral"

Boudinot A.E. et Frobot J.C., (1978), "Technique et Pratique Bancaire", 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Sirey.

Bratton, M. (1986),"Financing smallholder production: A comparison of individual and group credit schemes in Zimbabwe", *Public Administration and Development*, Vol. 6, n<sup>o</sup> 2.pp.115-132.

CGAP (1999), "Mesurer des taux d'impayés en microfinance : les ratios peuvent être dangereux pour votre santé", *Etude spéciale*, 3.

Chao-Béroff (1999), "Analyse Comparative des Institutions de Microfinance à la base de membres en Afrique de l'Ouest", *Travaux d'études et de recherche*, institution de Microfinance.

COBAC (2002), "Recueil des textes relatifs à l'exercice des activités de microfinance", *Secrétariat Général*, Département microfinance.

Desai B.M. and Mellor J.W. (1993), "Institutional finance for agricultural development", *an analytical survey of critical issues*, The American Economic review, Vol.71, n<sup>o</sup>3.pp.93-105.

Doligez F., Fournier Y. et Gentil D. (1993), "Construire des outils financiers au service du développement rural du Bénin.", *Les cahiers de la Recherche-Développement*, n<sup>o</sup>34, pp. 38-42.

Edmond P. (1994), "Coopérative d'Épargne et de Crédit : pour une plus grande diversité de produits et de services", *info-Pâmez*, Vol.1, n<sup>o</sup>3

Elégbédé T. (1999), "Etude sur les impayés des CLCAM en zone urbaines", *FECECAM*, Cotonou, Bénin.

Godquui M. (2004), "Microfinance Repayment Performance in Bangladesh: How to improve the allocation of Loans by MFIS", *World Development*, Vol. 32, n<sup>o</sup> 11.pp.1909-1926

Honlonkou A. et al. (2001), "Problématique de remboursement des crédits dans les SFD et garantie de prêts aux opérateurs économiques économiques au Bénin", *Copyright Organisation International du travail*

Honlonkou A., Acclassato D. et Quenum C., (2006), "Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin". *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol.77, n<sup>o</sup>1.pp.53–81

Jacob Y. (2001), "Final Advisor World Bank", *The World Bank Group All rights Reserved*, Terms and conditions

Lanha M. (2001), "Le prêt de groupe de caution solidaire : Typologie, efficacité et mesure empirique" *mimeo*, Collection ProThèse™ Août 2001

Lanha M. (2002), "Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin", *Mondes en développement*, vol.30, n°119, pp.47-62.

Ledgerwood, J. (1999), " Manuel de Microfinance: Une perspective institutionnelle et financière" *Washington DC*, Banque mondiale

Maddala G.S. (1983), "Limited dependent and qualitative variables in Econometrics", *Econometrics Society Monographs*. (Cambridge University Press).

Martinet A. et Silem A. (2000), "Lexique de Gestion ", 6<sup>ème</sup> édition, *Dalloz, Paris*

Muhammed Y. (1978), "le Microcrédit ou le pari de l'homme " n°34, pp. 38-50.

Ouattara K. (2012), " Analyse de la gestion des impayés dans un système financier décentralisé (SFD) au Sénégal : cas de MECPRONAT", *mémoire de fin d'étude*.

Paxton J., Graham D. et Thraen C. (2000) "Modeling Group Loan Repayment Behaviour: New Insights From Burkina-faso " *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 48, n°3, pp.639-655

Soglohoun A.E. et Lontchedji D. (2000), "La problématique de recouvrement des créances dans le réseau FECECAM-Bénin: cas de la CLCAM Aplahoué", *mémoire de maîtrise es sciences économiques*, FASJEP, Université Nationale du Bénin

Varian H.R. (1990) "Monitoring Agents With other Agents" *journal of institutional and Theoretical Economics*, Vol.46, pp.153-174

Wesselink B. (1995), "Monitoring guidelines for semi-formal financial institutions active in small enterprise finance", *Working paper*, 9, BIT, Genève, Suisse.

Zeller M. (1998) " Determinants of Repayment Performance in credit Group : the role of Program Design, Intra Group Pooling and Social Cohesion ", *Economics Development and cultural change*, Vol. 46, n<sup>o</sup>1 pp. 599-620.

### **Webographie**

- [WWW.lamicrofinance.org](http://WWW.lamicrofinance.org); consulté le 03/juin/2016

- [WWW.planetraining.org](http://WWW.planetraining.org); consulté le 03/juin/2016

- [WWW.mémoireonline.com](http://WWW.mémoireonline.com); publié par Gardy MARCELLUS, 2000-2015, consulté le 06/juin/2016.

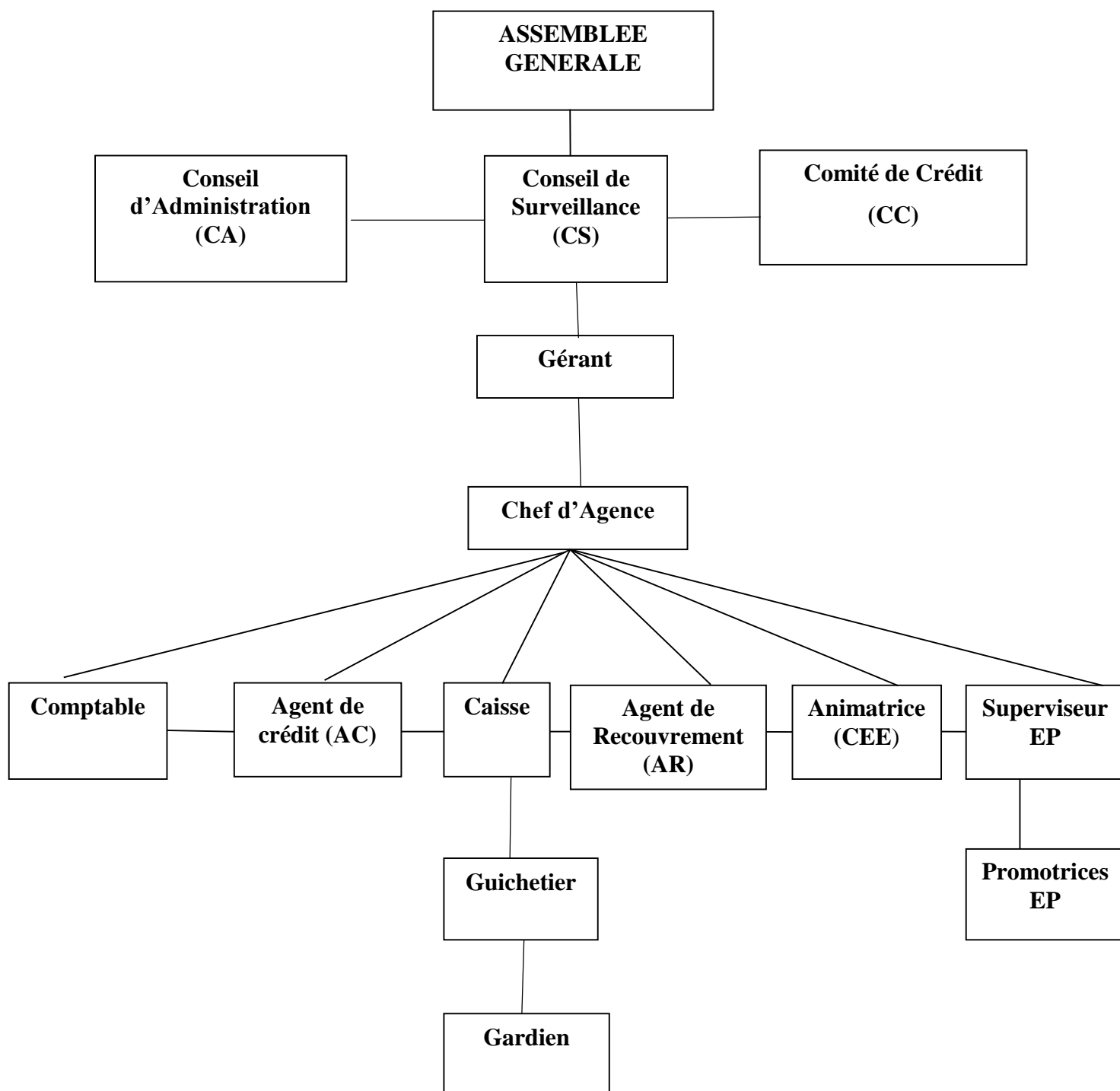
- [WWW.google.com](http://WWW.google.com); publié par AGBLO Ackofy Jean claude et Butoyi Jean Baptiste, Mai 2010, consulté le 14/juin/2016

- [WWW.alafianetwork.org](http://WWW.alafianetwork.org), consulté le 08/juillet/2016

**Annexe**

**Figure 1 : Organigramme de la CLCAM EKPE**

**ORGANIGRAMME DE LA CLCAM**



**Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE**

**Tableau n°2 : Matrice des corrélations entre les variables d'après Spearman Rank corrélation**

. spearman age sitmat revcomp proxresid experience rangcred movcompar garanti suiviced dureecred objetcred montcredacc sexe echeance sitimp, star(0.05)  
(obs=109)

	age	sitmat	revcomp	proxre-d	experi-e	rangcred	movcom-r	garanti	suivic-d	dureec-d	objetc-d	montcr-c	sexe	echeance	sitimp
age	1.0000														
sitmat	0.1037	1.0000													
revcomp	0.4496*	0.1851	1.0000												
proxresid	0.0459	0.0211	-0.0048	1.0000											
experience	0.1283	0.0318	0.1310	0.1001	1.0000										
rangcred	0.2080*	0.1734	0.4611*	-0.0500	0.0224	1.0000									
movcompar	-0.0471	0.0724	0.0138	-0.1687	0.1129	-0.1941*	1.0000								
garanti	0.3429*	0.0700	0.7163*	0.0116	0.0560	0.4187*	-0.1373	1.0000							
suivicred	0.0177	0.0246	0.0305	0.3741*	-0.1016	-0.0553	-0.1459	0.0388	1.0000						
dureecred	-0.0063	0.0894	0.1926*	-0.0600	-0.1975*	0.1696	0.2368*	0.1896*	-0.1288	1.0000					
objetcred	-0.1780	-0.0733	-0.1497	-0.0249	-0.0482	-0.1287	-0.0657	-0.0318	0.1584	-0.1084	1.0000				
montcredacc	0.2726*	0.1397	0.7275*	0.0179	-0.0180	0.4991*	-0.0334	0.7777*	0.0647	0.2505*	-0.0984	1.0000			
sexe	-0.0469	-0.0212	-0.0707	-0.0611	-0.1056	-0.0217	0.2157*	-0.0402	0.0643	0.0211	0.0632	-0.0364	1.0000		
echeance	-0.1879	0.0121	-0.4570*	-0.0201	0.0067	-0.3665*	-0.0403	-0.5652*	0.0650	-0.3220*	0.1073	-0.4577*	-0.0231	1.0000	
sitimp	-0.0181	0.0013	0.0331	-0.5811*	0.0474	0.1083	0.1734	0.0361	-0.6627*	0.1009	-0.0526	-0.0152	-0.0320	-0.1424	1.0000

**Source :** Réalisé par nous même dans STATA

**Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE**

**Tableau 3 : régression par le modèle logit**

```

. *(15 variables, 109 observations pasted into data editor)

. logit sitimp age sitmat revcomp proxresid experience rangcred movcompepar garanti suivicred dureecred objetcred montcredacc sexe

Iteration 0: log likelihood = -72.17394
Iteration 1: log likelihood = -30.827075
Iteration 2: log likelihood = -28.372484
Iteration 3: log likelihood = -27.988864
Iteration 4: log likelihood = -27.985313
Iteration 5: log likelihood = -27.98531

Logistic regression                                Number of obs =      109
                                                    LR chi2(14) =      88.38
                                                    Prob > chi2 =      0.0000
Log likelihood = -27.98531                        Pseudo R2 =      0.6123
    
```

sitimp	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	.0477065	.0420189	1.14	0.256	-.0346491	.1300621
sitmat	.163495	.9744414	0.17	0.867	-1.746375	2.073365
revcomp	-1.50e-06	9.30e-07	-1.61	0.107	-3.33e-06	3.22e-07
proxresid	-5.869788	1.567969	-3.74	0.000	-8.94295	-2.796625
experience	-.0313302	.0632787	-0.50	0.621	-.1553542	.0926938
rangcred	.6768109	.4318581	1.57	0.117	-.1696154	1.523237
movcompepar	.1115421	.1194764	0.93	0.351	-.1226273	.3457114
garanti	1.85413	1.416743	1.31	0.191	-.9226354	4.630895
suivicred	-4.506808	1.111599	-4.05	0.000	-6.685501	-2.328115
dureecred	-.0324867	.20796	-0.16	0.876	-.4400808	.3751075
objetcred	-.4277434	.8147843	-0.52	0.600	-2.024691	1.169204
montcredacc	-1.52e-06	7.59e-07	-2.01	0.045	-3.01e-06	-3.58e-08
sexe	.2249112	.8509442	0.26	0.792	-1.442909	1.892731
echeance	-.2547832	.1465415	-1.74	0.082	-.5419993	.0324328
_cons	8.11932	4.462779	1.82	0.069	-.627567	16.86621

**Source :** Réalisé par nous même dans STATA

*Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE*

**Tableau n<sup>o</sup>4 : Influence de chacune des variables explicatives sur le modèle**

. mfx

Marginal effects after logit

y = Pr(sitimp) (predict)  
= .3663107

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[	95% C.I.	]	X
age	.011074	.00967	1.14	0.252	-.007887	.030035		41.4128
sitmat*	.0374564	.21973	0.17	0.865	-.393206	.468119		.779817
revcomp	-3.48e-07	.00000	-1.61	0.107	-7.7e-07	7.5e-08		315076
proxre~d*	-.8278578	.06955	-11.90	0.000	-.964166	-.69155		.807339
experi~e	-.0072726	.01472	-0.49	0.621	-.036132	.021587		10.6422
rangcred	.1571062	.09934	1.58	0.114	-.037597	.351809		1.55963
movcom~r	.0258919	.02766	0.94	0.349	-.028312	.080095		4.93578
garanti*	.4165039	.2859	1.46	0.145	-.14384	.976848		.440367
suivic~d*	-.8036387	.09269	-8.67	0.000	-.98531	-.621967		.688073
dureec~d	-.007541	.04829	-0.16	0.876	-.10219	.087108		12.3303
objetc~d*	-.1005143	.19364	-0.52	0.604	-.480037	.279008		.642202
montcr~c	-3.53e-07	.00000	-2.03	0.042	-6.9e-07	-1.2e-08		903578
sexe*	.0518291	.19475	0.27	0.790	-.32988	.433538		.605505
echeance	-.0591421	.0346	-1.71	0.087	-.126964	.00868		10.3303

(\*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

**Source :** Réalisé par nous même dans STATA

***Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de l'Agence EKPE***

**Tableau 5 : rapport de cotes**

. logit sitimp age sitmat revcomp proxresid experience rangcred movcompepar garanti suivicred dureecred objetcred montcredacc sexe echeance

Iteration 0: log likelihood = -72.17394  
 Iteration 1: log likelihood = -30.827075  
 Iteration 2: log likelihood = -28.372484  
 Iteration 3: log likelihood = -27.988864  
 Iteration 4: log likelihood = -27.985313  
 Iteration 5: log likelihood = -27.98531

Logistic regression	Number of obs	=	109	
	LR chi2(14)	=	88.38	
	Prob > chi2	=	0.0000	
Log likelihood = -27.98531	Pseudo R2	=	0.6123	

sitimp	Odds Ratio	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
age	1.048863	.0440721	1.14	0.256	.9659443	1.138899
sitmat	1.177619	1.147521	0.17	0.867	.174405	7.951536
revcomp	.9999985	9.30e-07	-1.61	0.107	.9999967	1
proxresid	.0028235	.0044271	-3.74	0.000	.0001307	.0610156
experience	.9691555	.0613269	-0.50	0.621	.8561119	1.097126
rangcred	1.967593	.8497209	1.57	0.117	.8439893	4.58705
movcompepar	1.118001	.1335747	0.93	0.351	.8845933	1.412995
garanti	6.38614	9.04752	1.31	0.191	.3974702	102.6059
suivicred	.0110336	.012265	-4.05	0.000	.0012489	.0974793
dureecred	.9680353	.2013126	-0.16	0.876	.6439844	1.455148
objetcred	.6519787	.531222	-0.52	0.600	.1320346	3.21943
montcredacc	.9999985	7.59e-07	-2.01	0.045	.999997	1
sexe	1.252211	1.065562	0.26	0.792	.2362396	6.637472
echeance	.7750845	.1135821	-1.74	0.082	.5815843	1.032965
_cons	3358.736	14989.3	1.82	0.069	.5338892	2.11e+07

**Source :** Réalisé par nous même dans STATA

**Tableau 6 : Appréciation de la qualité d'ajustement du modèle**

. lstat

Logistic model for sitimp

Classified	True		Total
	D	~D	
+	36	5	41
-	5	63	68
Total	41	68	109

Classified + if predicted Pr(D) >= .5

True D defined as sitimp != 0

Sensitivity	Pr( +  D)	87.80%
Specificity	Pr( - ~D)	92.65%
Positive predictive value	Pr( D  +)	87.80%
Negative predictive value	Pr(~D  -)	92.65%
False + rate for true ~D	Pr( + ~D)	7.35%
False - rate for true D	Pr( -  D)	12.20%
False + rate for classified +	Pr(~D  +)	12.20%
False - rate for classified -	Pr( D  -)	7.35%
Correctly classified		90.83%

**Source :** Réalisé par nous même dans STATA

**TABLE DES MATIERES**

AVERTISSEMENT .....	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENT .....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
SOMMAIRE .....	viii
Résumé .....	ix
Abstract .....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL .....	4
Section 1 : Cadre institutionnel et théorique.....	4
Paragraphe 1 : Présentation de la CLCAM EKPE et son environnement.....	4
I- La CLCAM et ses activités.....	4
A- Historique, statut, fonctionnement et organisation.....	4
1. Historique, Statut et Missions.....	4
1.1. Historique.....	4
1.1.1. Présentation du réseau FECECAM-BENIN avant la période d'exécution du plan de redressement .....	5
1.1.2. Présentation du réseau FECECAM-BENIN après la mise en œuvre du plan de redressement .....	8

***Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de  
l'Agence EKPE***

---

1.2. Statuts .....	8
1.3. Mission et But .....	9
1.3.1 Mission .....	9
1.3.2. But.....	9
2. Fonctionnement et organisation.....	9
2.1. Fonctionnement.....	9
2.1.1. Organe de gestion .....	10
a. L'assemblée générale (AG).....	10
b. Le conseil d'administration (CA) .....	10
c. Le comité de crédit (CC).....	10
2.1.2. Organe d'exécution.....	11
a. Le directeur de caisse .....	11
b. Assistant du directeur de caisse .....	11
c. Analyste de crédit.....	11
d. L'agent de crédit.....	11
e. Agent de recouvrement et contentieux.....	12
f. Le comptable.....	12
g. Le caissier.....	12
h. Le guichetier.....	12
i. L'animatrice CEE.....	12
j. Superviseur EP .....	13
k. Le promoteur EP .....	13
l. Le gardien.....	13
2.1.3. Organes de contrôle.....	13

a. Le conseil de surveillance (CS).....	13
b. Le contrôleur de caisse.....	13
c. Organigramme de la CLCAM.....	13
B- Les différentes activités de stage.....	14
I- Les services financiers .....	14
1. Produits d'épargne.....	14
2. Les comptes sur livret (CSL).....	14
3. Les comptes courants (CC).....	14
4. Les dépôts divers à vue (DDV) .....	15
5. Les dépôts à terme .....	15
6. L'épargne planifiée.....	15
7. Transfert d'argent.....	15
8. Les crédits .....	15
II- Les services non financiers.....	17
a. L'appui-conseil à la création et au développement des PME..	17
b. La formation des entrepreneurs .....	18
1. La formation pour les candidats à la création d'entreprise	18
2. La formation pour les entrepreneurs en activité.....	18
c. L'appui technique spécifique .....	18
Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	19
A- Problématique .....	19
B- Objectif général.....	21
C- Les hypothèses à tester .....	21
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie.....	22

Paragraphe 1 : Revue de la littérature.....	22
I- Définition des concepts.....	22
A- Microfinance.....	22
B- Institutions de Microfinance et typologie.....	24
C- La notion de crédit.....	25
• Le crédit à des fins personnelles.....	26
• Le crédit productif.....	26
D- Portefeuille de crédit.....	26
E- Les impayés.....	27
➤ Les impayés en microfinance : typologie et évaluation.....	27
II- Revue théorique .....	30
III- Revue empirique sur les déterminants des impayés .....	32
1. Impayés et groupe solidaire .....	32
2. Impayés et asymétries d'information.....	33
3. Impayés et mauvaise politique de crédit.....	34
4. Impayés et période de prêt.....	34
5. Impayés et pré-défaillance.....	35
Paragraphe 2: Méthodologie de recherche .....	36
I- Approche méthodologique.....	36
A- Constitution de l'échantillon et collecte des données.....	36
B- Construction du modèle empirique et opérationnalisation des variables.....	37
CHAPITRE 2: PRESENTATION DES RESULTATS, INTERPRETATIONS ET RECOMMANDATIONS.....	40

*Déterminants des impayés dans le réseau FECECAM-BENIN : cas de  
l'Agence EKPE*

---

Section 1 : Présentation des résultats, analyse et interprétation.....	40
Paragraphe 1 : Présentation des résultats.....	40
A- La corrélation.....	40
B- Analyse de la régression.....	41
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses.....	44
A- Interprétation et validation de l'hypothèse n°1.....	45
B- Interprétation et validation de l'hypothèse n°2.....	45
Section 2 : Limites et recommandation.....	45
Paragraphe 1 : limites de l'étude.....	46
Paragraphe 2 : Recommandations.....	46
A- Recommandations à l'endroit des autorités du RESEAU FECECAM- BENIN et à l'agence. ....	47
B- Recommandation à l'endroit des autorités de tutelle en charge du bon fonctionnement des IMF. ....	47
CONCLUSION .....	48
Référence bibliographique.....	50
Webographie.....	53
Annexe.....	54